

Transitions des diplômés des hautes écoles genevoises

*Comparaison avec
la situation générale en Suisse*



**Clairette Davaud
Claude Kaiser
François Rastoldo**

avec la collaboration de
Roberta Alliata

Avril 2012

Transitions des diplômés des hautes écoles genevoises

*Comparaison avec
la situation générale en Suisse*

**Clairette Davaud
Claude Kaiser
François Rastoldo**

avec la collaboration de
Roberta Alliata

Avril 2012

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Alain Weiss de l'Office fédéral de la statistique qui nous a transmis les bases de données et qui, avec une grande disponibilité, nous a aidés à effectuer nos premiers repérages dans cette masse d'informations.

Compléments d'information :

Clairette Davaud

Tél. +41/0 22 546 71 28

clairette.davaud@etat.ge.ch

Claude A. Kaiser

Tél. +41/0 22 546 71 35

claud.kaiser@etat.ge.ch

François Rastoldo

Tél. +41/0 22 546 71 36

francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 12.004

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du Service de la recherche en éducation.*

Table des matières

1. Introduction	5
2. Situation des diplômés des hautes écoles une année après leur diplôme	7
2.1 Situation globale une année après le diplôme	8
2.2 Les activités « transitionnelles » après le diplôme	11
2.3 La transition à la vie active.....	14
2.4 La satisfaction face à l'emploi.....	20
2.5 Situation des diplômés en bref	23
3. Les compétences acquises pendant les études et exigées dans le cadre du travail, d'après les diplômés	25
3.1 Les différences entre les formations des HES et des HEU.....	28
3.2 Les différences entre les domaines d'études des HES	29
3.3 Les différences entre les domaines d'études universitaires.....	33
3.4 Adéquation entre les compétences acquises et exigées dans une activité professionnelle.....	34
3.5 Les compétences acquises et exigées en bref	38
4. Les critères pour le choix d'un emploi	39
4.1 Les différences entre les formations des HES et des HEU.....	41
4.2 Les critères selon les domaines d'études des HES	42
4.3 Les critères selon les domaines d'études universitaires	44
4.4 Comparaison des domaines d'études HES et HEU	45
4.5 Les critères pour le choix d'un emploi en bref.....	48
5. En résumé.....	51
Bibliographie.....	55
Annexe 1	57
Annexe 2	58

1. Introduction

Dans le cadre de la problématique générale des transitions à la vie active, cette étude a pour objectif de documenter la transition qui suit l'obtention d'un diplôme tertiaire, et plus particulièrement du premier diplôme.

Elle est issue d'une rencontre qui a réuni fin 2009 des membres de la direction générale des hautes écoles spécialisées du canton de Genève, de la direction de l'enseignement secondaire postobligatoire du canton de Genève et du Service de la recherche en éducation (SRED). Ces discussions ont porté sur les problématiques relatives aux orientations des titulaires d'une maturité professionnelle, aux parcours de formation dans les hautes écoles spécialisées (HES) et aux modalités de transition à la vie active des diplômés. Les données présentées étaient exclusivement des données genevoises.

Suite à ces échanges, la direction générale des hautes écoles spécialisées genevoises – sous-ensemble de la haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) – a formulé une demande assez spécifique : conduire une étude permettant de connaître la situation des diplômés des écoles genevoises de la HES-SO comparativement aux diplômés des autres HES (notamment des autres écoles de la HES-SO) et aux diplômés des hautes écoles universitaires (HEU). L'idée était de donner, par des comparaisons, un relief supplémentaire aux connaissances déjà accumulées sur le fonctionnement des écoles genevoises de la HES-SO.

Pour mener à bien ce travail, nous avons procédé à des analyses secondaires des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui conduit périodiquement une enquête par questionnaires auprès de l'ensemble des diplômés des hautes écoles suisses¹. Il s'agit d'une enquête exhaustive menée auprès de toutes les personnes qui ont obtenu un titre de bachelor, master, licence, diplôme ou doctorat durant l'année précédant l'enquête. Nous avons analysé les enquêtes effectuées en 2007 et 2009 auprès des diplômés de 2006 et 2008 respectivement. Ces données nous permettent une série de comparaisons portant sur l'orientation post-diplôme et la transition à la vie active des diplômés des hautes écoles. L'ensemble des analyses présentées dans ce travail (graphiques et tableaux) ont comme sources les données de l'enquête auprès des personnes nouvellement diplômées menée en 2007 et 2009 par l'OFS.

Deux volets composent cette étude comparative. Le premier, assez factuel, concerne spécifiquement les transitions et la situation des diplômés une année après le diplôme en termes d'études, de travail, de modalités de recherche d'emploi. Pour ceux qui exercent une activité professionnelle, la qualité de l'emploi et de l'insertion professionnelle seront analysées. Sur la base des questions relevant les activités des diplômés durant l'année qui suit l'obtention du diplôme², il s'agit d'apprécier les modalités de transition entre deux cycles d'études ou la transition à la vie active des diplômés d'un premier titre d'étude supérieure. Par comparaison, ceux qui sont certifiés par un diplôme de deuxième cycle sont également pris en compte.

Le deuxième volet, plus évaluatif, est un focus sur les dimensions spécifiques du questionnaire qui traitent de l'investissement dans l'activité professionnelle, en lien avec l'autodéfinition des compétences selon l'orientation des diplômés. Deux séries de questions ont été posées par l'OFS. La première porte sur les critères jugés importants lors de la recherche d'un emploi. Elle s'adresse uniquement à celles et ceux qui se sont déclarés être à la recherche d'un emploi. On peut faire

¹ Enquête biennale et longitudinale de l'OFS, intitulée : « De la haute école à la vie active », qui donne lieu à diverses publications de la part de l'Office fédéral de la statistique. L'organisation de cette recherche ainsi que les données techniques s'y rapportant sont notamment décrites dans une publication récente (Koller, Meffre, 2011). Cette enquête figure également sur le site internet de l'OFS à l'adresse suivante : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/01.html (OFS, 2011a).

² Les diverses versions du questionnaire sont disponibles sur le site internet de l'OFS à l'adresse suivante : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/02.html (OFS, 2011b).

l'hypothèse que l'investissement devient de plus en plus personnel quand on passe de critères de commodités extrinsèques à des critères portant davantage sur la réalisation de soi. La deuxième série de questions porte sur les compétences et connaissances acquises pendant les études, qui peuvent être comparées aux mêmes connaissances et compétences exigées dans l'activité professionnelle en cours (pour les répondants exerçant une activité professionnelle au moment de l'enquête). Les profils de ces réponses seront croisés à des variables caractérisant les différents types de formations.

Ce travail s'inscrit dans un ensemble de travaux ponctuels ou périodiques du Service de la recherche en éducation qui décrivent les processus d'orientation scolaire et de transition à la vie active des élèves et étudiants genevois. Ces travaux analysent notamment les transitions entre école obligatoire et formations de niveau secondaire II (Rastoldo, Kaiser, Alliata, 2005 ; Rastoldo, Evrard, Kaiser, 2006 ; Rastoldo, Kaiser, Evrard, 2008), les orientations après la maturité gymnasiale (Davaud, Hexel, 2006 ; Davaud, Hexel, 2008), les parcours des jeunes en formation professionnelle (Rastoldo, Evrard, Amos, 2007 ; Kaiser, Davaud, Evrard, Rastoldo, 2007), la transition à la vie active des jeunes sans formation certifiée (Rastoldo, Amos, Davaud, 2009) et les orientations des diplômés du secondaire II. Cette dernière thématique fait l'objet d'une enquête biennale (Alliata, Petrucci, 2008 ; Müller, Tomei, 2004) dont la dernière édition a abordé la situation des étudiants diplômés des écoles genevoises de la HES-SO (Davaud, Mouad, Rastoldo, 2010).

2. Situation des diplômés des hautes écoles une année après leur diplôme

Nous nous focaliserons essentiellement sur les premiers diplômés, mais nous conserverons pour comparaison les situations des titulaires d'un master, notamment afin de mieux contextualiser nos résultats³. Pour les mêmes raisons, nous avons conservé les diplômés des hautes écoles pédagogiques (HEP), bien qu'à Genève cette structure n'existe pas, les futurs enseignants étant formés à l'université. De fait, bien que nous ayons essayé de faire correspondre au plus près notre problématique de départ aux données disponibles, certaines analyses et particulièrement certaines comparaisons peuvent s'avérer difficiles dans la mesure où les questions nous ont été posées indépendamment des caractéristiques de la récolte d'informations. Par exemple, le choix de l'OFS d'éditer des questionnaires légèrement différents pour les titulaires d'un bachelor ou des autres diplômés induit quelques limites dans les comparaisons⁴.

Comme l'objectif de cette étude tient essentiellement dans la comparaison, les dimensions comparatives suivantes ont été retenues :

- ◆ les structures de formation (HEU/HES/HEP) et les diplômes (bachelor/diplôme/licence/master) ;
- ◆ la localisation des écoles (hautes écoles genevoises/hautes écoles romandes/autres hautes écoles suisses) ;
- ◆ le domaine d'étude (pour les HES et les HEP) et les facultés (pour les HEU) ;
- ◆ la volée (diplômés de 2006 et de 2008).

Ces quatre dimensions permettent d'assurer que les éventuelles différences relevées entre les écoles genevoises de la HES-SO et les autres formations ne sont pas explicables par d'autres dimensions sous-jacentes.

Les diplômés de premier cycle délivrés en 2006 et 2008 par les hautes écoles spécialisées genevoises étaient des « diplômés HES ». Pour d'autres HES, le premier titre délivré était dans certains cas (minoritaires) déjà des bachelors. Ce travail reposant spécifiquement sur la comparaison entre les hautes écoles genevoises et celles du reste de la Suisse, tous les diplômés HES de premier cycle sont traités globalement dans la mesure où les HES genevoises n'ont pas délivré de bachelors en 2006 et 2008 (les premiers bachelors ont été délivrés à Genève en 2009).

La construction d'une autre dimension à partir des données de l'OFS s'est avérée nécessaire. Il s'agit d'une typologie simplifiée des activités exercées au moment de l'enquête. Cette construction essaie de contourner plusieurs écueils : d'une part, les différences entre les questionnaires qui portaient précisément sur ces questions-ci et d'autre part, l'approche privilégiée par l'OFS qui était clairement une approche longitudinale individuelle (parcours de transition) par opposition à notre approche comparative (décomposition de mêmes dimensions selon divers groupes). Au final, la typologie construite comporte quatre modalités :

³ Concernant la volée des diplômés de 2006, la situation des titulaires d'un master n'a pas été traitée. De plus, les titulaires d'un doctorat ne font pas l'objet de cette étude.

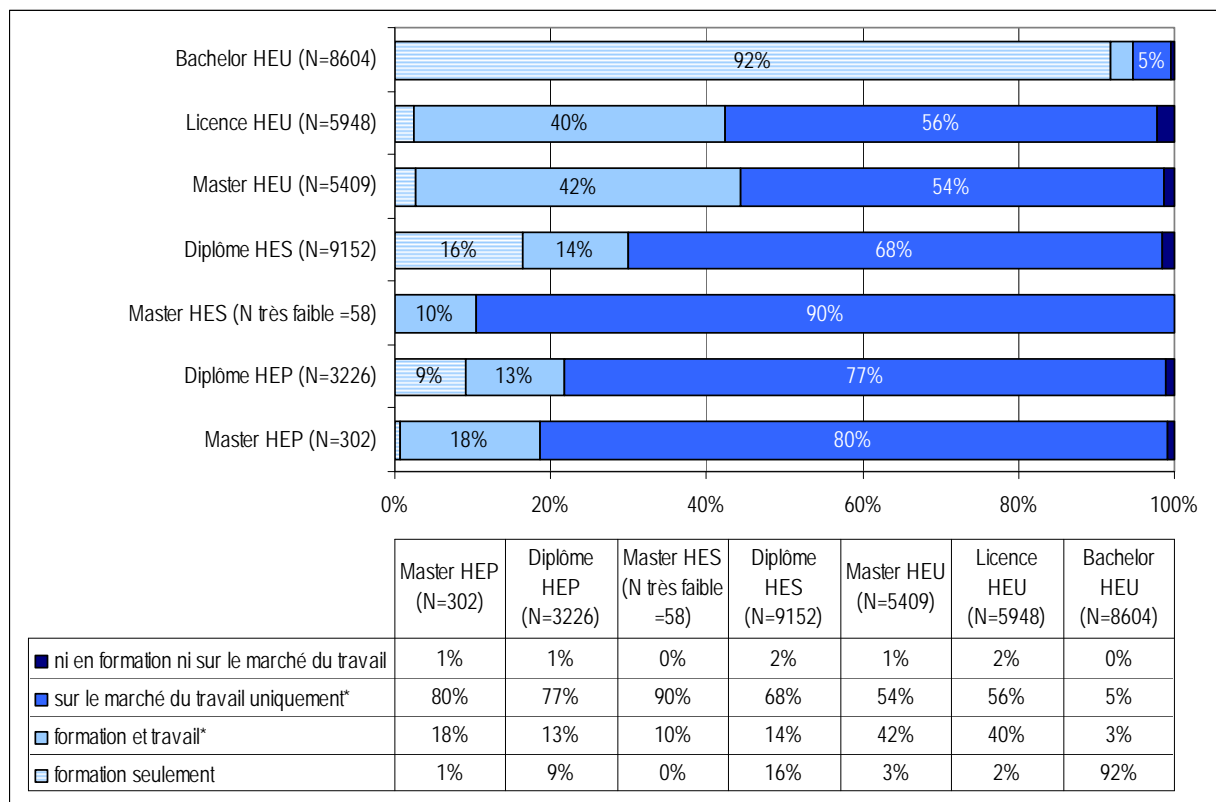
⁴ Cette particularité du design de recherche conduit, pour notre propos, à surestimer probablement un peu la proportion des titulaires d'un bachelor qui poursuivent des études sans exercer d'activité rémunérée et à sous-estimer ceux qui étudient en parallèle à une activité professionnelle. Cependant les comparaisons montrent des distinctions tellement fortes que ce biais ne peut pas invalider le résultat général.

1. les diplômés qui poursuivent des études exclusivement ;
2. les diplômés qui se partagent entre études et travail ;
3. les diplômés qui sont sur le marché du travail exclusivement (qu'ils soient en emploi ou en recherche d'emploi) ;
4. les diplômés qui ne sont ni en formation ni sur le marché du travail.

2.1 Situation globale une année après le diplôme

Le type de diplôme et de haute école structure fortement les activités des diplômés (figure 1). Avec plus de 90% d'intention de continuer une formation, les diplômés d'un bachelor universitaire se distinguent nettement, et la formation envisagée est, plus de 9 fois sur 10, un master. Une transition à la vie active est très marginale, le bachelor effectué dans une université apparaît ainsi nettement comme la première phase d'études, qui sont destinées à être complétées par un diplôme de second cycle. A l'autre extrême, après la HEP (tant au niveau diplôme qu'au niveau master), l'emploi (d'enseignant en principe) est la règle.

Figure 1. Activités déclarées par les diplômés une année après l'obtention de leur diplôme en 2008



* Y compris recherche d'emploi.

N.B. La création des masters HES est très récente, l'offre est encore en développement.

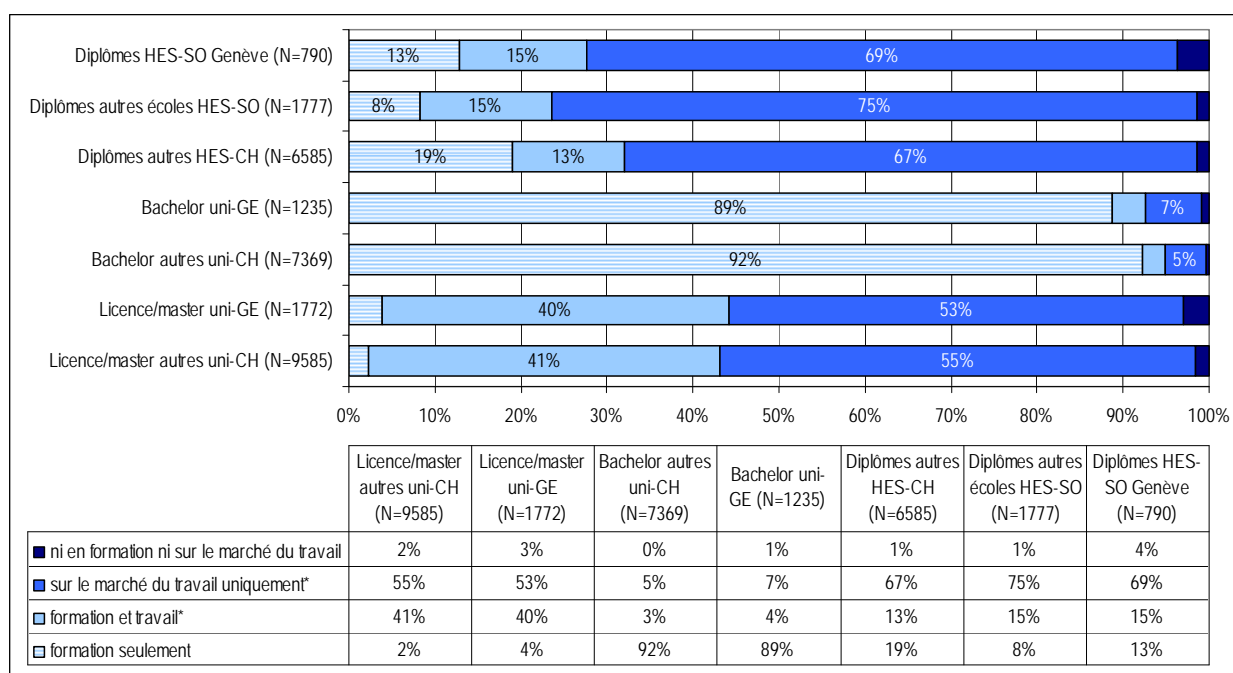
Après une licence ou un master à l'université, si des formations sont souvent déclarées (dans près de 40% des cas), elles sont presque toujours effectuées en parallèle avec une activité rémunérée. Donc, dans ces filières, plus de 9 étudiants sur 10 entrent dans la vie active. Après un premier diplôme d'une HES, la prise (ou la recherche) d'un emploi est également la règle, même si un étudiant sur 6 environ déclare poursuivre une formation sans insertion professionnelle. Les formations poursuivies par les titulaires d'un premier diplôme HES sont pour une petite moitié des masters (48%) et pour une petite majorité (52%) d'autres formations, en principe à caractère professionnel et souvent effectuées en

emploi⁵. L'offre des masters HES étant relativement réduite en raison de leur création récente, les titulaires d'un master HES sont encore peu nombreux. Néanmoins leur orientation vers l'emploi est assez univoque. Relevons que le retrait des marchés de la formation et de l'emploi est très marginal (1% pour l'ensemble) quel que soit le diplôme obtenu.

La volée des diplômés de 2006 (objet de la précédente enquête de l'OFS) présente des résultats identiques dans les grandes lignes. Seule une différence mérite d'être relevée. Les diplômés des HES de 2008 ont plus fréquemment tendance, après un premier diplôme, à poursuivre des études sans travailler à côté (16% des diplômés de 2008 et 4% des diplômés de 2006). Cette évolution est probablement le signe de la mise en place et de l'attractivité croissante des filières de second cycle dans les HES et peut-être aussi la conséquence d'une certaine pression du marché du travail qui exige des niveaux de formation toujours plus élevés (notamment pour diminuer le risque de chômage, important à Genève). Relevons encore que ce mouvement est plus marqué pour les étudiants des HES « non genevoises » ; l'augmentation de la poursuite d'études après une première certification en HES était déjà initiée à Genève en 2006.

La situation genevoise est, à peu de choses près, la même que la situation moyenne suisse (figure 2), à savoir un bachelor universitaire qui est une étape dans la formation et des diplômes HES ainsi que des licences et masters universitaires qui marquent, pour la majorité, le passage à la vie active. Les résultats de cette comparaison sont identiques pour les deux volées de diplômés que nous considérons (2006 et 2008). Lorsqu'ils poursuivent des études après le premier diplôme tertiaire, les diplômés de la HES-SO semblent moins fréquemment le faire dans le cadre d'un master qu'en moyenne dans les autres HES (un master envisagé par respectivement 36%, 27% et 53% des diplômés des écoles genevoises de la HES-SO, des autres diplômés de la HES-SO et des diplômés des autres HES qui poursuivent des études).

Figure 2. Activités déclarées, comparaison Genève/Suisse pour la volée des diplômés de 2008



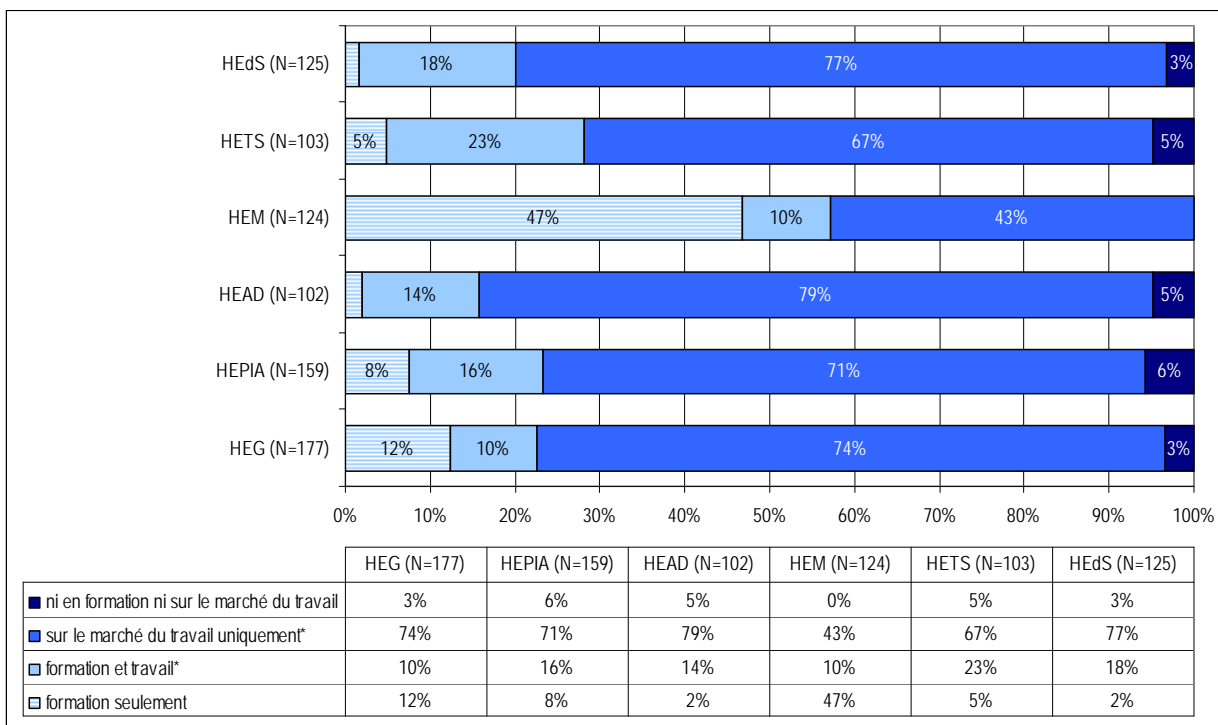
* Y compris recherche d'emploi.

N.B. Genève ne dispose pas d'une HEP, les enseignants étant formés à l'université. Les HEP ne sont donc pas prises en considération dans les comparaisons entre Genève et le reste de la Suisse. Pour les HES, les masters ne sont pas considérés. Les autres écoles de la HES-SO regroupent toute la HES-SO sauf les hautes écoles situées à Genève.

⁵ Concernant les HES, ce résultat est d'ailleurs conforme à celui publié dans l'enquête sur la situation après 18 mois des diplômés genevois, volée 2007 (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010, p. 65).

La décomposition selon le domaine d'études montre quelques modulations, globalement de même nature pour Genève et dans le reste de la Suisse. Par exemple, pour les HES genevoises (figure 3) on remarque une poursuite d'études un peu plus fréquente après une haute école de travail social et un peu moins dans les hautes écoles d'art. Cependant, ces fluctuations sont d'assez faible ampleur et variables selon la volée (les effectifs assez faibles expliquent d'ailleurs en partie ces différences de variations). Le cas de la haute école de musique doit être considéré un peu différemment dans la mesure où les étudiants visent souvent plusieurs diplômes (simultanément ou consécutivement) ; de fait, plus de la moitié des étudiants de la haute école de musique poursuit une formation après un premier diplôme, parfois en alternance avec un emploi.

Figure 3. Activités déclarées des diplômés de 2008 des écoles genevoises de la HES-SO



* Y compris recherche d'emploi.

Abréviations : HEdS : Haute école de santé ; HETS : Haute école de travail social ; HEM : Haute école de musique ; HEAD : Haute école d'art et de design ; HEPIA : Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture ; HEG : Haute école de gestion.

N.B. Les masters ne sont pas pris en compte (pas de masters dans les HES genevoises pour cette volée).

Au final, on constate pour les deux volées considérées que c'est avant tout le type de diplôme (bachelor, diplôme-licence ou master) ainsi que l'école (HES, HEP, HEU) qui déterminent les types de parcours post-diplôme. Les domaines d'études discriminent partiellement certains résultats, tandis que la distinction entre les hautes écoles genevoises et les autres hautes écoles suisses montre une quasi-identité de fonctionnement. La seule évolution notable entre les volées 2006 et 2008 réside dans la propension un peu plus grande des diplômés des HES de 2008 à poursuivre une formation après un premier diplôme de niveau tertiaire. Cette évolution mériterait une confirmation sur une ou plusieurs volées postérieures, maintenant que les premiers diplômés des HES genevoises sont des bachelors (depuis 2009) et en attendant que les nouvelles formations de deuxième cycle soient pérennisées dans les HES.

2.2 Les activités « transitionnelles » après le diplôme

Les transitions à la vie active comme les transitions vers une formation complémentaire ne sont pas systématiquement des « bifurcations nettes » ; dans bien des cas, cette partie du parcours de formation et d'intégration au monde professionnel se fait par étapes et essais. Pour comprendre ce processus, il est donc utile de connaître les différentes activités des diplômés des études supérieures entre l'obtention de leur diplôme et la situation qu'ils décrivent une année plus tard.

Le passage graduel à la vie active des diplômés est présenté dans l'analyse de l'Office fédéral de statistique des situations des diplômés des hautes écoles entre 2003 et 2009 (Schönfisch et Schmidlin, 2005 ; Schmid et Storni, 2006 ; Weiss, 2008 ; Koller et Meffre, 2011). On y remarque le caractère progressif du passage à l'emploi et la part significative des actifs qui ne sont pas encore stabilisés dans un emploi qualifié après 12 mois (entre un quart et un tiers selon le diplôme)⁶.

Globalement, un peu plus de la moitié des diplômés (53% pour les diplômés de 2008 et 54% pour ceux de 2006) déclarent des activités transitoires durant l'année qui a suivi leur certification (au moins une), c'est-à-dire des activités autres que celle qu'ils exercent au moment de l'enquête. L'importance et la nature de ces activités sont assez différentes selon le type de diplôme obtenu et la situation post-diplôme (travail vs études notamment).

Après un bachelor, le travail a souvent la forme de « jobs occasionnels » et les voyages incluant les séjours linguistiques sont assez fréquents. Après une licence ou un master universitaire, c'est nettement le passage à la vie active qui a occupé les diplômés, que ce soit par une prise d'emploi salarié, ou plus rarement comme indépendant, par l'accomplissement de stages ou encore par une (voire des) période(s) de recherche d'emploi. La préparation en vue d'une reprise de formation est également assez fréquente. Pour les titulaires d'un premier diplôme d'une HES, l'orientation vers la vie active est également fortement marquée, que ce soit par une prise d'emploi ou la recherche d'un travail. Les diplômés des HEP transitent quasi exclusivement par des emplois. Cette configuration d'activités donne une indication sur la nature différente des diplômés : les bachelors sont nettement orientés vers une poursuite de la formation (y compris par des stages linguistiques) et le travail y est considéré surtout comme jobs d'appoint, alors que les autres diplômes universitaires (licence et master), les diplômés des HES et des HEP induisent clairement une transition plus rapide à la vie active.

Cette configuration est assez stable dans le temps, on ne relève pas de vraie différence entre les volées 2006 et 2008. Du point de vue de la comparaison entre les diplômés des hautes écoles genevoises et celles du reste de la Suisse, l'identité est également avérée. La seule différence notable est la plus grande propension des titulaires d'un bachelor universitaire à Genève à effectuer des voyages de longue durée ou des stages linguistiques (28% pour les titulaires d'un bachelor « genevois » en 2008 vs 20% dans le reste de la Suisse). Pour les diplômés des HES, Genève se démarque légèrement par un taux un peu plus élevé de diplômés qui ont déclaré une période de recherche d'emploi (13% pour les diplômés de la HES genevoise, 12% pour le reste de la HES-SO et 10% en moyenne pour les autres HES de Suisse).

Le détail par activité exercée une année après le diplôme montre trois configurations (*figure 5*). L'une d'elles concentre les activités transitoires durant l'année qui suit le diplôme (zone noircie) ; il s'agit des titulaires d'une licence universitaire et, dans une moindre mesure, d'un master de l'université. Cela concerne également ceux qui ne sont, une année après le diplôme, ni en formation ni sur le marché du travail. A l'opposé, on trouve les diplômés d'une HES ou d'une HEP (zone grisée) qui sont plus nombreux à passer directement de leurs études à la situation au moment de l'enquête. Pour ces derniers, la transition vers l'emploi et surtout vers la poursuite d'une formation semble plus directe. Enfin, les titulaires d'un bachelor universitaire sont dans la moyenne, mais leurs activités sont plus souvent liées à la condition étudiante qui se poursuit (jobs occasionnels et séjours à l'étranger). Ils sont d'ailleurs quasiment tous dans une transition entre deux cycles d'études.

⁶ Cf. P. Koller et V. Meffre, 2011, chapitre 2.5, pp. 27 à 30.

Figure 4. Activités déclarées entre le diplôme obtenu en 2008 et la situation une année après, selon le type de diplôme (en %)

	Diplômés par					
	un bachelors universitaire (N = 8604)	une licence universitaire (N = 5947)	un master universitaire (N = 5410)	un premier diplôme d'une HES (N = 9561)	un diplôme d'une HEP (N = 3276)	un master d'une HEP (N = 301)
Jobs occasionnels, bénévolat	26%	16%	12%	11%	10%	5%
Stages	2%	28%	28%	9%	4%	1%
Travail indépendant	> 1%	6%	4%	6%	2%	3%
Travail salarié	30%	64%	61%	67%	78%	81%
Formation et préparation à la formation	7%	18%	18%	4%	4%	4%
Recherche d'emploi	1%	18%	14%	11%	3%	2%
Sans activité rémunérée	> 1%	2%	1%	1%	1%	1%
Voyage, stage linguistique	21%	8%	8%	7%	4%	5%
Service civil/militaire	5%	6%	5%	5%	> 1%	2%
Autres activités	3%	21%	15%	11%	11%	17%

N.B. Les masters HES ne sont pas représentés en raison de leurs effectifs trop faibles (N = 58). Chaque sujet peut déclarer plusieurs activités (jusqu'à 10), les % ne sont pas additifs. Les « autres activités » ne sont pas détaillées, il n'est donc pas possible de les interpréter. Les zones grisées représentent les activités les plus spécifiques pour chaque type de diplôme.

Les diplômés des hautes écoles genevoises ne se distinguent quasiment pas de la moyenne des diplômés des hautes écoles suisses. Seules deux nuances peuvent être relevées. D'une part, les titulaires d'un master à Genève semblent connaître un peu plus souvent (environ 5 fois sur 10) une transition directe vers la situation qu'ils décrivent une année après que les autres (environ 4 fois sur 10) et ceci quelle que soit la situation décrite (étude, travail ou autre), et d'autre part les diplômés de la HES-SO (à Genève ou ailleurs en Suisse romande) qui poursuivent des études décrivent également davantage une poursuite d'études qui commence directement après la fin du premier diplôme HES.

Globalement, l'analyse des activités transitoires entre le diplôme et la date de l'enquête montre quelques variations selon le type de diplôme, ce qui confirme leur statut différent, particulièrement la situation du bachelors universitaire qui apparaît, ici aussi, comme la première étape d'un cursus d'études destiné dans la plupart des cas à être complété. On y remarque également la forme de la transition post-diplôme qui, dans la plupart des cas, n'est pas linéaire. On passe rarement directement d'un diplôme à un emploi ou à un autre cycle d'études. Dans plus de la moitié des cas la transition est composée d'une succession (ou d'une concomitance) de situations et d'activités différentes, traduisant des phases d'orientation, la recherche de compléments de formation, et des tentatives parfois réitérées d'entrer dans la vie active. De ce point de vue, les résultats de cette enquête auprès des diplômés du tertiaire ne sont pas très différents de ceux que nous avons observés 18 mois après le diplôme de niveau secondaire II à Genève⁷. Nous avons alors parlé d'un « tuilage d'activités » qui caractérise ces périodes de transition.

⁷ Cf. Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010.

Figure 5. Mode de transition selon le type de diplôme obtenu en 2008 et l'activité déclarée une année (en %)

Diplômés par :	Pas d'activité transitoire	Activité transitoires terminées
- un bachelor universitaire		
en formation une année après le diplôme (N = 7898)	48%	52%
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 241)	42%	58%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 430)	43%	57%
ni au travail ni en formation un an après (N = 35)	43%	57%
- une licence universitaire		
en formation une année après le diplôme (N = 142)	28%	73%
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 2370)	34%	66%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 3370)	32%	68%
ni au travail ni en formation un an après (N = 128)	25%	75%
- un master universitaire		
en formation une année après le diplôme (N = 149)	34%	66%
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 2252)	45%	55%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 2939)	44%	56%
ni au travail ni en formation un an après (N = 70)	26%	74%
- un premier diplôme d'une HES		
en formation une année après le diplôme (N = 1502)	62%	39%
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 1242)	55%	45%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 6262)	50%	50%
ni au travail ni en formation un an après (N = 144)	21%	79%
- un diplôme d'une HEP		
en formation une année après le diplôme (N = 296)	63%	37%
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 405)	44%	56%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 2489)	54%	46%
ni au travail ni en formation un an après (N = 36)	22%	73%
- un master d'une HEP		
en formation une année après le diplôme (N = 2)		effectifs trop faibles
cumulant une formation et un emploi un an après (N = 54)	65%	35%
sur le marché du travail un an après le diplôme (N = 243)	56%	44%
ni au travail ni en formation un an après (N = 4)		effectifs trop faibles

N.B. Les masters HES ne sont pas représentés en raison de leurs effectifs trop faibles (N = 57). Les zones grisées montrent des activités transitoires plutôt rares, les zones noircies des activités transitoires plus fréquentes.

2.3 La transition à la vie active

Une année après le diplôme, la majorité des diplômés se retrouve sur le marché du travail, en emploi ou en recherche d'emploi et parfois en poursuivant parallèlement des études. Les choix de l'OFS en matière d'organisation de la récolte de données (utilisation de deux questionnaires en partie différents) ne permet pas de savoir si les titulaires d'un bachelor qui poursuivent leurs études par le master sont également sur le marché du travail ou non, ce qui sous-estime probablement leurs transitions à la vie active.

La situation générale du passage à l'emploi pour l'ensemble des diplômés des hautes écoles en 2006 et 2008 est décrite dans les publications de l'OFS consacrées à ces volées (Weiss, 2008 ; Koller, Meffre, 2011). Dans cette présente étude, nous en rappellerons les principaux résultats, mais nous nous centrerons surtout sur la dimension comparative entre Genève et le reste de la Suisse.

La première dimension qualifiant le passage à la vie active est la mesure du taux de recherche d'emploi. Pour qualifier le taux de chômage, nous nous calons sur la définition du Bureau international du travail (calcul également retenu par l'OFS) qui est le nombre de chômeurs au sens du BIT⁸ divisé par le nombre de personnes actives multiplié par 100.

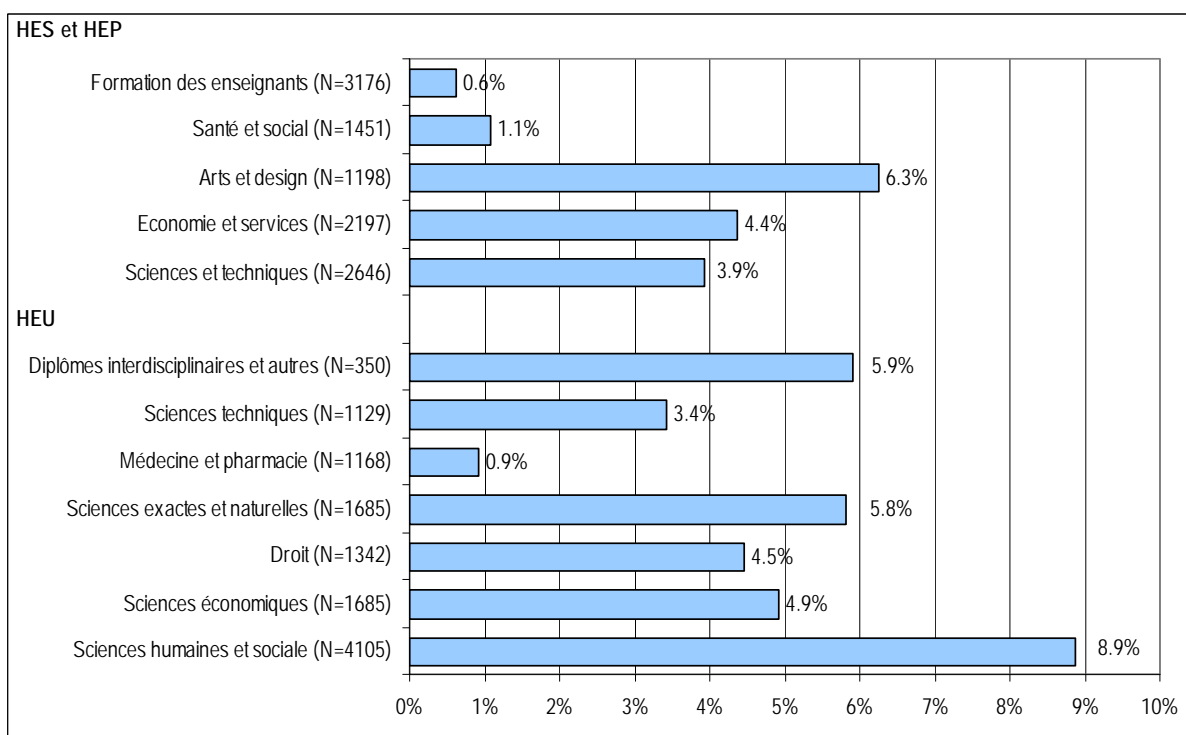
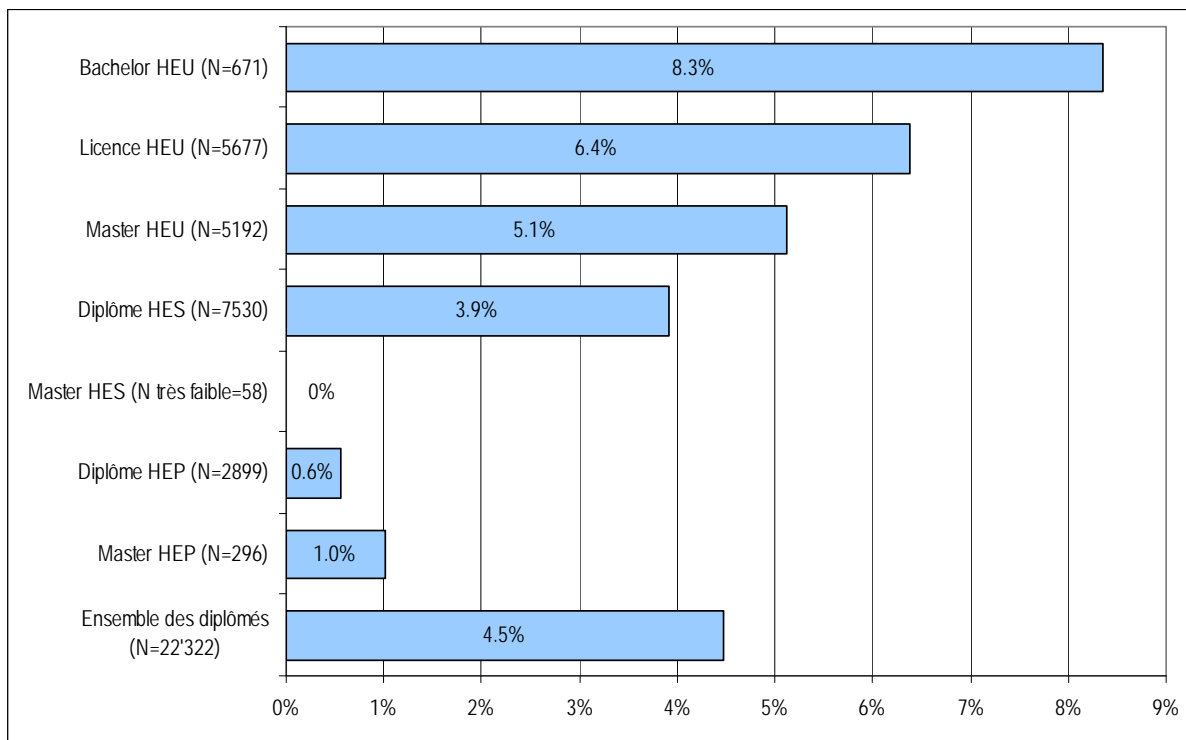
Globalement, 4.5% des diplômés de premier et deuxième cycle des hautes écoles sont en recherche d'emploi une année après leur diplôme (*figure 6*). Ce taux est variable selon le type de haute école, plus important après l'université (5.9% en moyenne mais 8.3% pour les rares étudiants qui entrent dans la vie active après un bachelor et respectivement 6.4% et 5.1% après une licence ou un master), médian après une HES (3.9%) et quasiment inexistant après une HEP (0.6%). Cette hiérarchie reflète en partie le caractère plus ou moins spécialisé et préprofessionnel des formations dispensées, ce qui influe sur la rapidité à trouver un emploi après la formation. La situation des diplômés d'une HEP est exemplaire à ce sujet.

Les domaines d'études discriminent également les taux de chômage des diplômés tant dans les HEU que dans les HES. Après l'université, le taux de chômage s'échelonne de 8.9% pour les diplômés en sciences sociales à 0.9% pour les diplômés de médecine et de pharmacie. Après une HES, il varie de 6.3% après un diplôme d'une haute école du domaine artistique (et même à 8.6% après des études de design) à 1.1% après une formation dans le domaine de la santé ou du travail social.

La comparaison entre les hautes écoles genevoises et suisses (*figure 7*) met en évidence la difficulté notablement plus grande des diplômés genevois à s'insérer sur le marché du travail. Leur taux de chômage est systématiquement plus élevé que celui des autres diplômés. Pour les diplômés des écoles genevoises de la HES-SO, il est le double de celui des autres écoles de la HES-SO et le triple de celui des diplômés des autres HES. Pour les diplômés d'un premier cycle universitaire, le taux de recherche d'emploi est un peu plus élevé mais rares sont ceux qui transitent vers l'emploi à ce moment, et pour les titulaires d'un master ou d'une licence ce taux est multiplié par deux. Relevons encore que ces différences persistent quel que soit le domaine d'étude, excepté pour le droit à l'université et la musique en HES où la situation des Genevois est identique (droit) ou meilleure (musique) que la moyenne suisse.

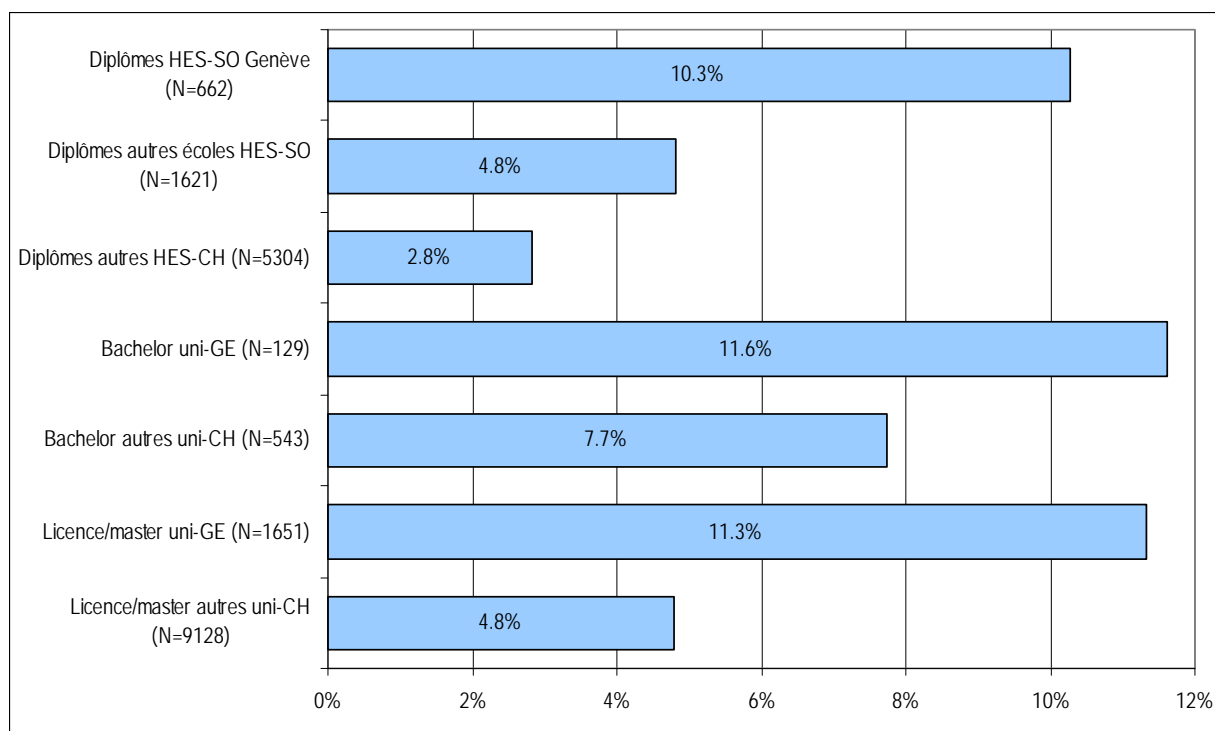
⁸ Un chômeur au sens du BIT est une personne qui n'était pas active durant la semaine précédant l'enquête, qui a cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête et qui était disponible pour travailler durant ce même laps de temps.

Figures 6. Taux de recherche d'emploi une année après le diplôme, (a) selon le diplôme obtenu en 2008 et le type de haute école fréquentée et (b) selon le domaine d'étude ou la faculté



Domaines de formation : « Arts et design » comprend toutes les hautes écoles spécialisées d'arts, d'arts appliqués, de design et de musique ; « Économie et services » comprend les hautes écoles de gestion, d'économie, ainsi que les hautes écoles orientées vers les services, p. ex. les hautes écoles hôtelières ; « Sciences et techniques » comprend les hautes écoles techniques, d'ingénieurs et/ou de la construction ; « Sciences techniques » comprend les facultés techniques et d'ingénierie, notamment des écoles polytechniques fédérales.

Figure 7. Taux de recherche d'emploi une année après un diplôme d'une haute école en 2008 - Comparaison Genève/Suisse



N.B. Les masters ne sont pas pris en compte (effectifs trop faibles).

Concernant la comparaison entre Genève et les autres parties de la Suisse, les diplômés des volées 2006 et 2008 sont dans la même situation. L'ensemble des différences ont été constatées, dans des ordres de grandeur assez similaires, dans les deux volées interrogées.

L'observation de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés confirme les plus grandes difficultés des diplômés des hautes écoles genevoises lors de la transition à la vie active (*figure 8*). Ils sont plus nombreux à ne pas avoir un temps de travail qui correspond à leurs souhaits, notamment un emploi à temps partiel en raison de l'impossibilité à obtenir davantage. Si les contrats à durées déterminées sont quasiment la règle après des études universitaires (notamment en raison des nombreux emplois d'assistants), pour les diplômés genevois des HES, le contrat à durée déterminée est presque deux fois plus fréquent que pour les autres diplômés d'une HES. Les diplômés des HES du canton de Genève occupent moins fréquemment des fonctions dirigeantes. Ils déclarent moins souvent que l'emploi occupé nécessitait l'obtention d'un diplôme dont l'orientation est spécifiquement celle qui correspond au métier, et les liens entre niveau d'étude et diplôme exigé pour l'emploi ainsi qu'entre domaine d'étude et domaine professionnel sont également moins forts.

Les diplômés des hautes écoles genevoises sont, une année après le diplôme, plus fréquemment dans une période qu'ils jugent encore peu stable et peu en adéquation avec leurs projets professionnels à long terme. La transition à la vie active semble plus longue à Genève qu'en moyenne dans le reste de la Suisse. Enfin, ces particularités sont identiques pour les deux volées de diplômés considérés (diplômés de 2006 et de 2008).

Figure 8. Indices de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés des hautes écoles de 2008 - Comparaison Genève/Suisse

	Temps de travail inférieur à celui souhaité	Contrat à durée déterminée	Temps partiel faute d'avoir trouvé un plein temps	Temps de travail contraint
Écoles genevoises de la HES-SO (N=662)	9%	20%	10%	20%
Autres écoles de la HES-SO (N=1621)	2%	12%	2%	13%
Autres HES suisses (N=5303)	5%	12%	5%	15%
Université de Genève (N=1781)	10%	39%	8%	17%
Autres universités suisses (N=9759)	7%	43%	6%	16%

	Emploi avec fonction dirigeante	Exigence d'un diplôme tertiaire pour l'emploi exercé	Emploi jugé en rapport avec les études	Emploi exigeant un diplôme dans un domaine d'étude spécifique	Emploi considéré comme stable et durable
Écoles genevoises de la HES-SO (N=662)	15%	52%	74%	23%	56%
Autres écoles de la HES-SO (N=1621)	18%	64%	82%	23%	66%
Autres HES suisses (N=5303)	27%	65%	85%	33%	63%
Université de Genève (N=1781)	11%	61%	63%	32%	45%
Autres universités suisses (N=9759)	13%	75%	79%	42%	45%

N.B. Les indices de difficultés d'insertion sur le marché du travail les plus forts sont grisés. Les pourcentages sont calculés sur la base de la population de chaque sous-catégorie présente sur le marché du travail. Les effectifs (N) sont indicatifs. Ils changent faiblement à chaque question selon le nombre de données manquantes.

On constate donc une différence assez notable entre la situation des diplômés des hautes écoles genevoises et celle, moyenne, des diplômés du reste de la Suisse. A Genève la transition vers la vie active est plus difficile. Les diplômés entrent moins facilement sur le marché du travail, lorsqu'ils le font les conditions d'emploi sont plus précaires, l'exercice de la profession comprend moins de situations de direction et s'opère dans des domaines moins souvent en adéquation avec les études effectuées.

Cette situation est relativement transversale, c'est-à-dire qu'elle concerne (avec quelques variations) tant les diplômés des HEU que des HES, tant les titulaires d'un premier diplôme que ceux d'un diplôme de deuxième cycle et résiste assez largement à une déclinaison selon l'orientation du diplôme obtenu⁹. Elle est également assez stable dans le temps. L'ensemble des signes de plus grande difficulté d'insertion professionnelle des diplômés genevois étaient déjà constatés dans les résultats de l'enquête des diplômés de l'année 2006.

L'enquête de l'OFS demande également le revenu des diplômés sur le marché du travail. Sur cette dimension il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les diplômés genevois et les

⁹ Quelques modulations existent selon le domaine d'étude : par exemple, les diplômés des HES dans le domaine des arts appliqués et du design ne diffèrent pas dans l'ensemble de la Suisse ; ils connaissent davantage que les autres une insertion professionnelle plutôt difficile, tandis que les diplômés genevois de sciences sociales semblent s'insérer de manière pérenne sur le marché du travail (avec un contrat à durée indéterminée) plus souvent que leurs homologues du reste de la Suisse. Mais au-delà de quelques particularités, le constat résiste à la décomposition par domaine d'étude.

autres¹⁰. Donc si les conditions d'entrée sur le marché du travail sont plus difficiles à Genève qu'en moyenne en Suisse, les revenus sont conformes à cette moyenne.

En revanche, les diplômés ont déclaré quelle stratégie de recherche d'emploi avait été déterminante pour trouver un emploi sur une liste fermée de 15 possibilités. Les particularités des réponses des diplômés genevois confirment les difficultés d'accès du marché du travail local (*figure 9*). En effet, l'offre spontanée est déterminante pour 26% des diplômés de la HES-SO (tant à Genève qu'ailleurs en Romandie) et pour seulement 11% des diplômés des autres HES suisses. L'activation de réseaux personnels est déterminante pour 30% des diplômés des HES genevoises et seulement pour 21% des diplômés des autres HES. En revanche, la réponse à une offre est déterminante pour trouver l'emploi à plus du tiers des diplômés des HES alémaniques ou tessinoises, et à seulement un quart des diplômés de la HES-SO. Au niveau de l'université, on constate également à Genève la tendance à une moindre efficacité de la réponse à une offre d'emploi et la nécessité accrue de faire jouer les réseaux de connaissances.

Les diplômés genevois ont plus fréquemment recours à des stratégies de recherche d'emploi « actives » (offres spontanées diverses et activations de réseaux personnels) alors que les autres ont en moyenne davantage recours à des modalités de recherche « réactives » (réponse à une offre d'emploi). Ces différences sont, par hypothèse, un signe d'un marché du travail plus tendu, où sa mise à disposition ne suffit pas ; il faut davantage qu'ailleurs y ajouter des stratégies proactives pour intégrer le marché du travail.

Figure 9. Stratégies de recherche d'emploi déterminantes, poids (en %) des trois stratégies les plus usitées - Comparaison Genève/Suisse

	Réponses à une offre d'emploi	Offres spontanées	Activations des réseaux de connaissances
Écoles genevoises de la HES-SO	25%	26%	30%
Autres écoles de la HES-SO	28%	26%	21%
Autres HES	37%	11%	21%
Université de Genève	17%	28%	30%
Autres universités suisses	26%	25%	27%

N.B. Les offres spontanées comprennent également la publication sur divers médias d'offres de services et les réseaux de connaissances comprennent les connaissances privées, celles relatives à une première activité professionnelle et celles relatives à la fréquentation de la haute école. Le 100 % renvoie à l'ensemble des stratégies proposées (N=16) qui ne sont pas présentées, mais qui sont listées à la question B4a du questionnaire disponible sur internet à l'adresse indiquée dans la note 2.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle des diplômés genevois est essentiellement locale (comme probablement l'insertion des diplômés des autres cantons), c'est-à-dire que 83% des diplômés des HES genevoises et 85% des diplômés de l'Université de Genève exercent leur activité professionnelle dans le canton de Genève (respectivement 65% et 73%) ou de Vaud (respectivement 18% et 12%). Réciproquement, assez peu de diplômés d'autres HES ou HEU viennent exercer leur activité professionnelle à Genève l'année qui suit le diplôme (2% des étudiants des autres HEU, 5% des hautes écoles « non genevoises » de la HES-SO et quasiment pas de diplômés d'autres HES).

L'insertion difficile, assez généralisée des diplômés genevois, semble alors être une caractéristique du marché de l'emploi local plutôt que des spécificités des hautes écoles genevoises. En effet, le canton de Genève présente quelques caractéristiques d'un marché du travail fortement concurrentiel pour des

¹⁰ Analyse de la variance non présentée ici. Seuls les diplômés des HEP (filière qui n'existe pas à Genève) ont un revenu significativement plus élevé que les autres diplômés d'un premier ou deuxième cycle, notamment en raison de la rareté des emplois d'assistants dans les HEP et d'un passage souvent direct en occupant un poste d'enseignant.

jeunes transitant vers la vie active. Le chômage y est relativement important (environ le double du niveau national) et particulièrement le chômage des jeunes (sur les quelques dernières années, son taux est d'environ un point au-dessus du niveau général du chômage). D'autre part, le tissu économique genevois est essentiellement tertiaire (à 85%) et les activités industrielles qui subsistent exigent de plus en plus de hautes qualifications. Le marché du travail genevois se caractérise donc par une hausse continue des qualifications de la population active. En 2008, 44% des emplois à Genève étaient occupés par des personnes possédant un niveau d'étude tertiaire (Office fédéral de la statistique, 2011c). Enfin, le marché du travail genevois est particulièrement ouvert à la concurrence extraterritoriale ; l'implantation de nombreuses sociétés et organisations transnationales et la position géographique frontalière impliquent d'importants mouvements de travailleurs, généralement qualifiés, voire très qualifiés, vers le marché du travail genevois, qu'ils deviennent résidents ou qu'ils soient frontaliers¹¹.

Un diplôme d'une haute école devient dans ce contexte une condition souvent nécessaire pour accéder à l'emploi, mais plus forcément suffisante, notamment pour accéder aux emplois les plus qualifiés, les plus attractifs ou avec des fonctions dirigeantes. Cela revient à constater que le diplôme supérieur de premier ou deuxième cycle n'a, à Genève, pas le même « rendement » qu'il a en moyenne en Suisse, en tous cas dans la première année qui suit son obtention. Des auteurs parlent de dévaluation du diplôme (Dubet, Duru-Bellat et Vérétoit, 2010), nous pouvons au moins constater ici que la valeur de conversion du diplôme en situation économique – définie par la qualité de l'insertion sur le marché du travail – semble plus faible dans un canton où les diplômés de haut niveau sont à la fois plus fréquents et plus fréquemment exigés qu'en moyenne en Suisse¹².

¹¹ Comme exemple, on constate un doublement du nombre d'actifs frontaliers entre 1995 et 2010, d'environ 26'000 à plus de 57'000 (Amos, Evrard, Hrizi, Rastoldo, Silver, 2010 et Office cantonal de la statistique, 2011).

¹² Nous soulignons l'importance de la comparaison avec la moyenne suisse. Cela signifie que d'autres endroits du territoire suisse (cantons, villes) peuvent connaître une situation identique ou même plus divergente que la situation genevoise.

2.4 La satisfaction face à l'emploi

Quittant le factuel, l'enquête a demandé aux diplômés d'évaluer leur situation professionnelle en indiquant leur degré de satisfaction (sur une échelle à 5 positions) sur toute une série de dimensions. La configuration de leurs réponses permet de distinguer trois facteurs décrivant l'activité professionnelle¹³. Les trois facteurs sont composés comme suit :

Facteur 1 : satisfaction relative au contenu des tâches à accomplir au travail

Items : satisfaction relative

- au contenu des tâches à accomplir (moyenne = 4.03 sur 5)
- à la pénibilité physique ou intellectuelle des tâches à accomplir (m = 3.8)
- à l'adéquation avec les qualifications professionnelles (m = 3.82)
- au niveau de la responsabilité et la liberté d'action et de décision (m = 3.89)

Facteur 2 : satisfaction relative aux conditions de travail

Items : satisfaction relative

- à la charge de travail (m = 3.62)
- aux conditions de travail (m = 4.06)
- à l'articulation entre vie privée et professionnelle (m = 3.66)
- à l'environnement de travail (m = 3.87)
- à l'ambiance de travail (m = 4.19)

Facteur 3 : satisfaction relative au statut professionnel et aux perspectives de carrière

Items : satisfaction relative

- au statut professionnel (m = 3.68)
- au revenu (m = 3.29)
- aux possibilités de promotion (m = 3.29)
- aux possibilités de formations continues (m = 3.53)
- à la sécurité de l'emploi (m = 3.86)

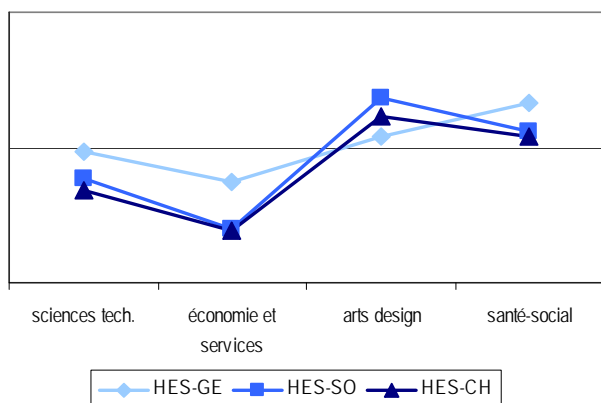
Les moyennes à chaque item montrent dans l'ensemble une relative satisfaction au travail et la décomposition de ces résultats nous indique l'identité ou au contraire les différences de degré de satisfaction selon les diplômes obtenus, les domaines d'études et/ou le lieu de formation (*figure 10*).

Le degré de satisfaction sur les trois dimensions retenues est avant tout lié aux domaines d'études et relativement peu au type de haute école ou au lieu de la formation. Assez clairement, les diplômés qui travaillent après une formation dans le domaine de la santé et du social (HES) ou des facultés de médecine et de pharmacie (HEU) sont satisfaits du contenu de leur emploi, trouvent les conditions de travail difficiles et sont confiants dans les perspectives de carrière qui s'offrent à eux, et ceci quel que soit le type d'école (HES ou HEU) et le lieu de la formation (Genève vs ailleurs en Suisse). Ceux qui sortent des hautes écoles du domaine « économie et services » et des facultés d'économie ont de leur côté aussi un profil assez semblable. Ils portent un jugement assez sévère sur le contenu du travail, trouvent leurs conditions d'emploi assez favorables et perçoivent des perspectives de carrière qui s'approchent de la moyenne.

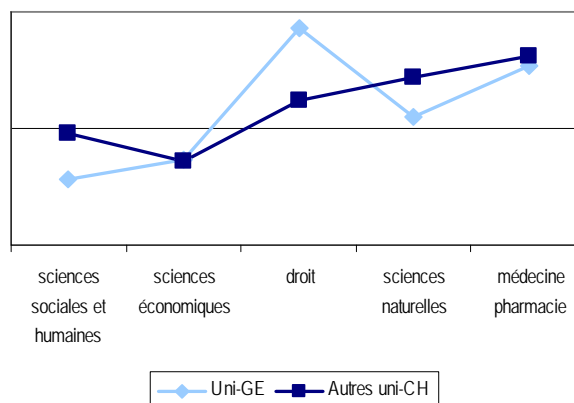
¹³ Analyse en composantes principales, rotation varimax dégageant 3 facteurs expliquant respectivement 24%, 18% et 17% de la variance.

Figure 10. Comparaison des degrés de satisfaction au travail selon le type de haute école, le domaine et le lieu d'études

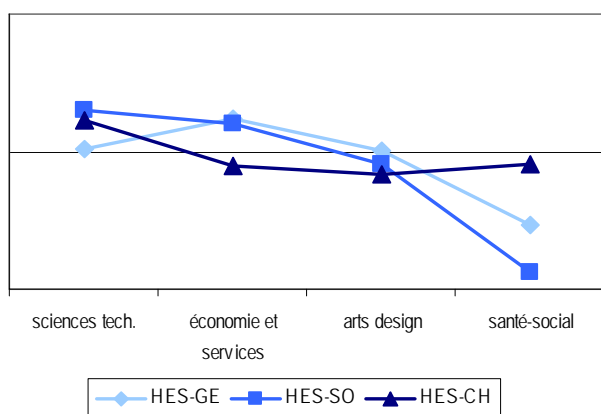
Facteur 1 : Contenu du travail - Comparaison des HES



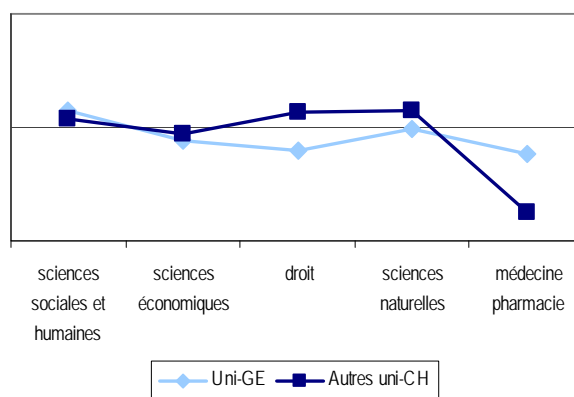
Facteur 1 : Contenu du travail - Comparaison des HEU



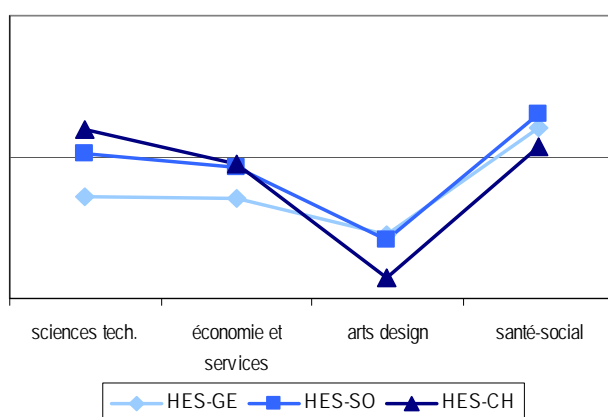
Facteur 2 : Conditions de travail - Comparaison des HES



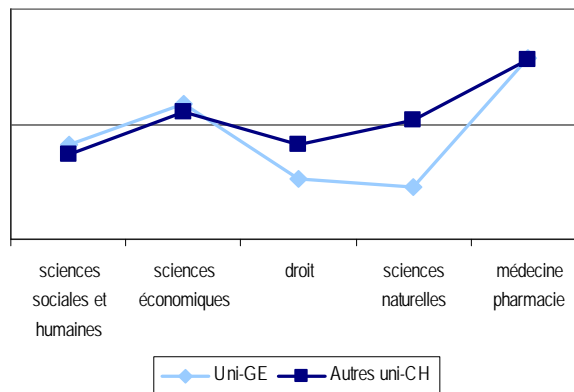
Facteur 2 : Conditions de travail - Comparaison des HEU



Facteur 3 : Perspectives de carrière - Comparaison des HES



Facteur 3 : Perspectives de carrière - Comparaison des HEU



N.B. Les graphiques sont des projections des scores factoriels des trois facteurs dégagés ci-dessus (de moyenne 0 et de variance 1) pour chacun des sous-groupes considérés (analyse de la variance). Seuls les domaines d'activités dont les effectifs « genevois » étaient suffisants ont été considérés. « HES-GE » comprend les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres écoles de la HES-SO ; « HES-CH » comprend les autres HES de Suisse. « Arts design » comprend toutes les hautes écoles spécialisées d'arts, d'arts appliqués, de design et de musique ; « économie et services » comprend les hautes écoles de gestion, d'économie, ainsi que les hautes écoles orientées vers les services, p. ex. les hautes écoles hôtelières ; « sciences tech. » comprend les hautes écoles techniques, d'ingénieurs et/ou de la construction.

Pour les diplômés de l'ensemble des HES artistiques de Suisse, si l'intérêt pour le travail est marqué, les perspectives de carrière semblent plus difficiles à percevoir. Pour les diplômés des filières techniques (« sciences tech. ») des HES, ce sont surtout les conditions de travail qui ont été jugées plus favorables que la moyenne. A l'université, les sciences humaines et sociales semblent déboucher sur des emplois jugés moins intéressants ou en moindre adéquation avec cette formation que la moyenne, avec des perspectives floues, mais se déroulant dans un climat notablement bon. Après les facultés de droit ou de sciences naturelles, ce sont surtout les perspectives de carrière qui semblent être le moins bien perçues.

Comme cette question n'avait pas été posée aux diplômés de l'année 2006, aucune comparaison dans le temps n'est donc possible.

Parmi les questions posées pour mieux comprendre la transition post-diplôme des étudiants du canton de Genève, il y avait la volonté de comparer les situations des étudiants genevois à Genève, des étudiants genevois dans des hautes écoles hors du canton et des étudiants qui sont venus à Genève pour étudier (et qui souvent restent à Genève l'année suivant le diplôme). Sur la base du canton de domicile relevé par l'enquête, on peut présenter quelques constats. Le premier est que les étudiants genevois étudient le plus souvent à Genève ; rares sont ceux qui suivent une haute école dans une autre partie du pays. Environ 85% des étudiants résidant à Genève restent dans le canton pour leurs études. Ceux qui s'en vont ailleurs fréquentent essentiellement des HEU (249), d'abord l'École polytechnique fédérale pour la moitié d'entre eux (133) et d'autres universités romandes (94) pour presque tous les autres. Environ 3% des étudiants genevois (62 sur 2054) quittent le canton pour s'inscrire dans une HES (romande le plus souvent) ou une HEP. C'est le signe, à Genève, d'une offre de formation qui couvre la gamme quasiment complète des filières d'études du niveau tertiaire. Seule l'École polytechnique fédérale n'est pas à Genève et c'est la principale raison de mobilité étudiante transcantonale. Le faible effectif des diplômés genevois « hors canton » allié à leur diversité ne permet pas d'investigation fine sur leur situation spécifique.

En revanche, plus de la moitié des étudiants des hautes écoles situées à Genève déclarent un domicile hors du canton ou hors du pays (53% pour l'Université de Genève et 59% pour les écoles genevoises de la HES-SO). C'est bien entendu une des particularités de la situation géographique genevoise, qui est une agglomération qui s'étend en partie dans le canton de Vaud et en partie dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, en France. Aussi les habitants de cette agglomération tendent à venir poursuivre leurs études à Genève notamment par souci de proximité¹⁴. Pour les HEU, les Vaudois représentent le tiers des étudiants provenant d'un autre canton ; viennent ensuite les Valaisans et les Tessinois (respectivement 14% et 10%). Concernant les écoles genevoises de la HES-SO, les Vaudois représentent plus de la moitié de ces étudiants (52%) ; viennent ensuite les Valaisans (9%) et les Neuchâtelois (9%). Le canton de Genève, en raison de sa forte concentration de filières de formations tertiaires, attire donc un nombre important d'étudiants d'autres cantons proches (par la géographie, mais également par la langue) et d'autres pays. Ces étudiants se répartissent dans toutes les filières de niveau tertiaire ; on peut juste déceler quelques spécialisations comme l'attrait particulier des sciences sociales et humaines à l'Université de Genève, la haute école de santé de Genève pour les Confédérés, et les hautes écoles d'art (surtout de musique) pour ceux qui résident à l'étranger. Mais ces différences sont de faible ampleur.

A diplôme égal, les étudiants diplômés des hautes écoles de Genève sont dans la même situation une année après, quel que soit leur lieu d'habitation (dans ou hors du canton). La probabilité de poursuivre une formation ou de transiter vers l'emploi, ainsi que la probabilité de se retrouver au chômage, est quasiment identique.

¹⁴ Depuis les accords sur la libre circulation des personnes, le lieu de domicile est d'ailleurs un mauvais indicateur de la nationalité. En effet de nombreux Genevois se sont établis en France voisine ces dernières années.

2.5 Situation des diplômés en bref

Le type de diplôme est assez nettement prédictif du statut d'activité du diplômé l'année qui suit. Un bachelier universitaire conduit quasiment toujours à la poursuite d'une formation, sous la forme d'un master dans la plupart des cas. Si le bachelier exerce des activités rémunérées, elles ont le plus souvent la forme d'emplois accessoires ou occasionnels. Pour les diplômés de second cycle universitaire, l'intégration sur le marché du travail est majoritaire, même si des poursuites de formation en parallèle sont fréquentes (dans près de la moitié des cas). A la sortie d'une HES, l'emploi est majoritaire, mais la poursuite d'études se renforce (notamment entre les diplômés des volées 2006 et 2008), dans la moitié des cas, par l'accomplissement d'un master. C'est après le diplôme d'une HEP que la transition à la vie active est la plus fréquente. En termes de statuts d'activités, les diplômés des filières de formations genevoises ne se distinguent pas notablement de la moyenne des diplômés des écoles supérieures en Suisse. En revanche, les modalités de la transition à la vie active sont assez différentes pour les diplômés sortant des hautes écoles genevoises qui travaillent dans le canton de Genève l'année suivante (en fait quasiment tous). Le marché du travail y est particulièrement tendu, le risque de chômage est plus important et les conditions d'insertion dans le monde du travail sont plus difficiles. Cela oblige les diplômés genevois à passer plus fréquemment par des conditions d'emplois précaires où la valeur de leur diplôme est moins bien reconnue (par exemple une moins bonne adéquation entre le diplôme obtenu et l'emploi exercé). Ils doivent d'ailleurs, plus que les autres, développer des stratégies de recherche d'emploi proactives, privilégiant l'offre spontanée et l'activation de leurs réseaux de connaissances. En revanche, au niveau de la satisfaction de l'emploi, la distinction Genève/reste de la Suisse n'explique presque rien. C'est clairement le domaine d'études qui module cette dimension. Les diplômés du domaine de la santé par exemple, issus tant des HES (hautes écoles de santé) que des HEU (médecine et pharmacie), de Genève ou d'ailleurs en Suisse, se caractérisent par une appréciation très favorable du contenu du travail et des perspectives de carrière, mais par une vision assez dégradée (par rapport aux autres diplômés) des conditions d'emploi. En différence, les jeunes issus des hautes écoles d'art et de design, qui sont très satisfaits de leur métier et à peine moins de leurs conditions de travail, n'ont que peu d'attentes en termes de carrière.

3. Les compétences acquises pendant les études et exigées dans le cadre du travail, d'après les diplômés

On pourrait rapprocher les compétences mesurées au cadre conceptuel construit par l'OCDE à propos de la définition et la sélection des compétences clés (DeSeCo¹⁵) nécessaires pour réussir dans la vie et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Le concept de compétence développé dans ce cadre ne comprend pas uniquement des savoirs et des savoir-faire ou des connaissances spécifiques, car il s'agit aussi de pouvoir ou savoir mobiliser et exploiter des ressources psychosociales en termes d'attitudes.

Trois catégories de compétences clés organisent le cadre conceptuel de la DeSeCo. Une première fait référence aux outils nécessaires aux interactions avec autrui. Il s'agit de l'utilisation des technologies de l'information ou d'outils socioculturels comme le langage. Une deuxième fait référence aux capacités à interagir avec autrui, à gérer les relations interpersonnelles ou groupales. La troisième fait appel à la capacité de gérer son environnement de façon autonome et avec responsabilité. Les capacités d'agir, d'élaborer et de réaliser des projets relèvent de ce type de compétences. Ces catégories sont bien entendu interdépendantes. Elles ne se distinguent que par un point focal particulier.

Dans les enquêtes suisses sur les hautes écoles, vingt-trois compétences ou connaissances ont été soumises au jugement des personnes en leur priant d'indiquer dans quelle mesure elles avaient été acquises durant leurs études. Pour cela, des échelles en 7 points allant de « pas du tout » à « dans une très large mesure » ont été proposées¹⁶.

Pour synthétiser cette large gamme de résultats, nous avons réalisé une analyse factorielle axée sur les corrélations entre réponses. On dégage ainsi des construits (facteurs) sous-jacents à des ensembles de variables¹⁷ dont le but est d'expliquer (et de résumer) pourquoi certaines variables sont corrélées entre elles. Il est également possible par la suite d'attribuer à chaque individu une valeur pour chaque construit qui indique dans quelle mesure l'individu (ou un groupe d'individus) participe au sens fourni par le facteur.

L'analyse permet de dégager cinq facteurs ou construits que l'on peut facilement rapprocher du cadre conceptuel de la DeSeCo.

Le premier facteur concerne les aptitudes¹⁸ à agir de façon indépendante et responsable, à remettre en question ses propres idées, à gérer son temps de façon efficace, à travailler de manière ciblée et à s'initier à de nouveaux domaines. Une facette un peu plus sociale colore également cette dimension avec l'aptitude à expliquer son point de vue aux autres. Cette première dimension résume bien *la capacité à élaborer et à réaliser des projets de façon autonome et responsable*.

Le deuxième facteur fait clairement référence à *la capacité à interagir avec autrui*. Il est organisé par l'aptitude à travailler en groupe, à présenter oralement des produits, des idées ou des rapports en public, à négocier de façon efficace et à communiquer ses propres succès avec assurance. L'aptitude à utiliser différents outils informatiques et les connaissances interdisciplinaires montrent également que

¹⁵ Voir par exemple : <http://www.oecd.org/dataoecd/36/55/35693273.pdf> (Organisation de coopération et de développement économiques, 2005).

¹⁶ Les diverses versions du questionnaire sont disponibles sur le site internet de l'OFS à l'adresse suivante : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/02.html (OFS, 2011b).

¹⁷ Les résultats sont donnés en annexe.

¹⁸ Nous utilisons indifféremment les termes de capacités et d'aptitudes. DeSeCo parle de capacités et le questionnaire est formulé en termes d'aptitudes.

l'utilisation d'outils de communication et des connaissances plus spécifiques sont aussi présentes dans ce deuxième facteur.

Le troisième facteur concerne surtout les aptitudes à expliquer des situations complexes dans plus d'une langue, à rédiger des rapports, des procès-verbaux et d'autres textes semblables, à aborder un problème de manière analytique et à formuler de manière compréhensible des situations complexes. Il semble ainsi faire référence à *la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive*.

Le quatrième facteur fait clairement référence aux *connaissances spécifiques à une branche*. Il s'agit surtout des connaissances théoriques spécifiques à sa branche d'études et des connaissances des principales méthodes et outils de sa branche d'études. L'aptitude à appliquer son savoir à de nouveaux problèmes, certes comparativement plus faiblement corrélée au facteur, doit cependant être considérée comme en faisant partie.

Le cinquième et dernier facteur reprend uniquement deux connaissances : *les bases légales et le contexte économique*.

Dans le but de donner une appréciation globale, nous avons calculé les moyennes des items les plus saturés sur chacun des facteurs (*figure 11*).

Sur un plan global, ce sont les connaissances spécifiques à la branche qui ont été jugées les plus acquises pendant les études. Viennent ensuite la capacité à élaborer et à réaliser des projets de façon autonome et responsable, la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive, puis la capacité à interagir avec autrui. Les deux connaissances du dernier facteur, les bases légales et le contexte économique sont les moins acquises.

Ces aspects généraux étant décrits, il est alors intéressant de savoir si ces dimensions diffèrent selon les populations qui ont été interrogées. Pour ce faire, nous avons utilisé les scores factoriels moyens¹⁹ des dimensions qui reflètent très exactement la structure de variation. Nous avons commencé par comparer les HES et les HEU, puis regardé si les hautes écoles spécialisées genevoises différaient des autres écoles de la HES-SO. Finalement, nous avons analysé les différences entre domaines d'études HES et universitaires.

¹⁹ Pour les comparaisons, nous avons pris en considération le score factoriel (score normalisé de moyenne nulle et d'écart-type d'une unité) plutôt que de calculer un indice à partir des items. En effet, le score factoriel indique dans quelle mesure l'individu participe au sens fourni par le facteur en pondérant la part que donne chaque item au facteur en fonction de son importance en termes de corrélation. Calculer un indice à partir des items additionnés amènerait à leur donner un poids équivalent, ce qui ne reflète qu'imparfaitement la structure des variations.

Figure 11. Moyennes aux connaissances et compétences acquises durant les études classées par facteur

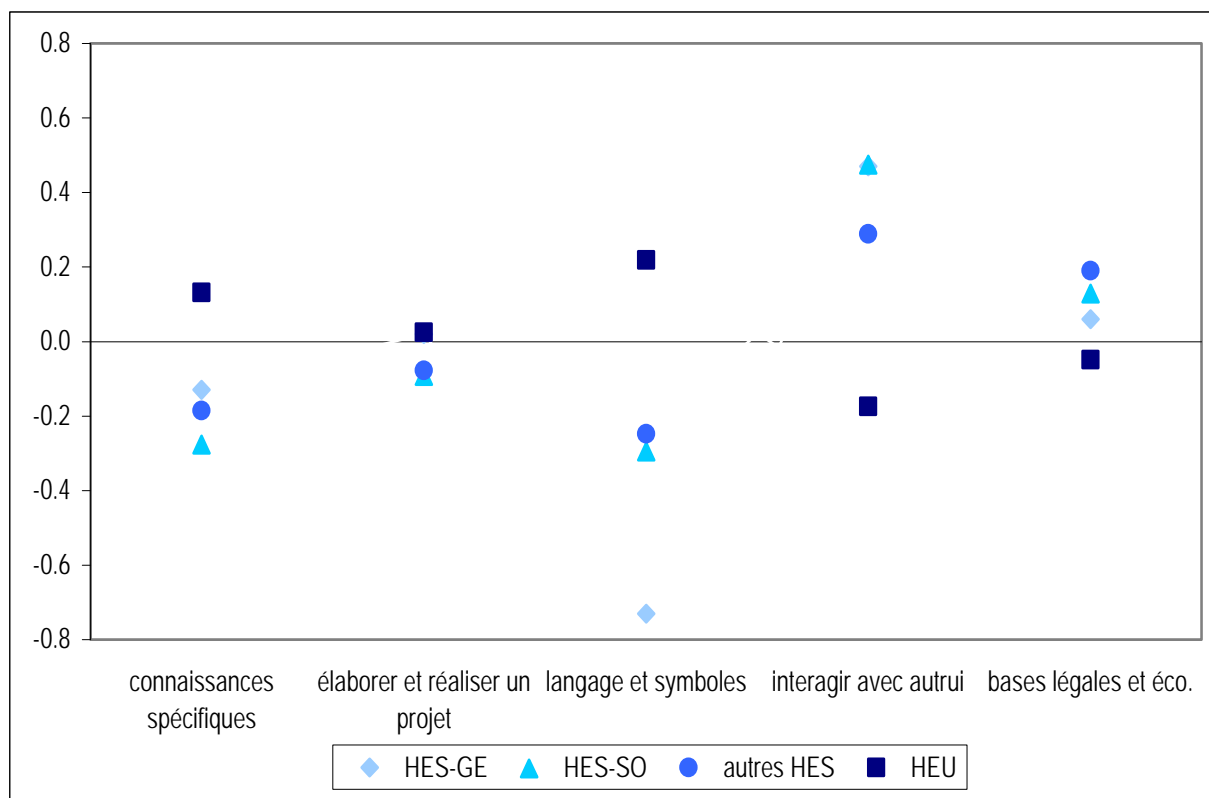
Facteur 1 : capacité à élaborer et à réaliser des projets de façon autonome et responsable	Moyennes
aptitude à travailler de manière indépendante	5.60
aptitude à prendre des responsabilités	5.01
aptitude à agir de façon responsable	5.00
aptitude à remettre en question ses propres idées	4.99
aptitude à gérer le temps de façon efficace	4.91
aptitude à travailler de manière ciblée	5.05
aptitude à expliquer son point de vue aux autres	4.57
aptitude à s'initier de soi-même à de nouveaux domaines	5.39
total	5.1
<hr/>	
Facteur 2 : capacité à interagir avec autrui	
aptitude à travailler en groupe	4.70
aptitude à présenter oralement des produits, des idées ou des rapports en public	4.52
aptitude à utiliser différents outils informatiques	4.15
aptitude à négocier de façon efficace	3.72
connaissances interdisciplinaires	4.65
aptitude à communiquer ses propres succès avec assurance	3.95
total	4.3
<hr/>	
Facteur 3 : capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive	
aptitude à expliquer des situations complexes dans plus d'une langue	3.86
aptitude à rédiger des rapports, des procès-verbaux et d'autres textes semblables	4.77
aptitude à aborder un problème de manière analytique	5.26
aptitude à formuler de manière compréhensible des situations complexes	4.83
total	4.7
<hr/>	
Facteur 4 : connaissances spécifiques à la branche	
connaissances théoriques spécifiques à sa branche d'études	5.55
connaissance des principales méthodes, des outils de sa branche d'études	5.34
aptitude à appliquer son savoir à de nouveaux problèmes	5.18
total	5.4
<hr/>	
Facteur 5 : connaissances légales et économie	
connaissances des bases légales	3.40
connaissances du contexte économique	3.68
total	3.5

N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008. Effectifs pondérés : N = 34'418. L'échelle va de 1, « pas du tout acquis », à 7, « acquis dans une large mesure ».

3.1 Les différences entre les formations des HES et des HEU

Commençons par regarder si l'on observe des différences dans la façon de définir les compétences et connaissances acquises entre les formations HES et universitaires. Dans les figures, les dimensions de compétences sont présentées par ordre décroissant de compétences acquises en moyenne globale.

Figure 12. Scores factoriels moyens portant sur les compétences et connaissances acquises pendant les études, d'après les diplômés des HES et des HEU



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008. La ligne représente la moyenne. Un score au-dessus de la moyenne est positif.

Abréviations : « HES-GE » désigne les hautes écoles spécialisées genevoises ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes ; « autres HES » comprend les HES qui ne sont pas en Suisse romande ; « HEU » désigne l'ensemble des universités.

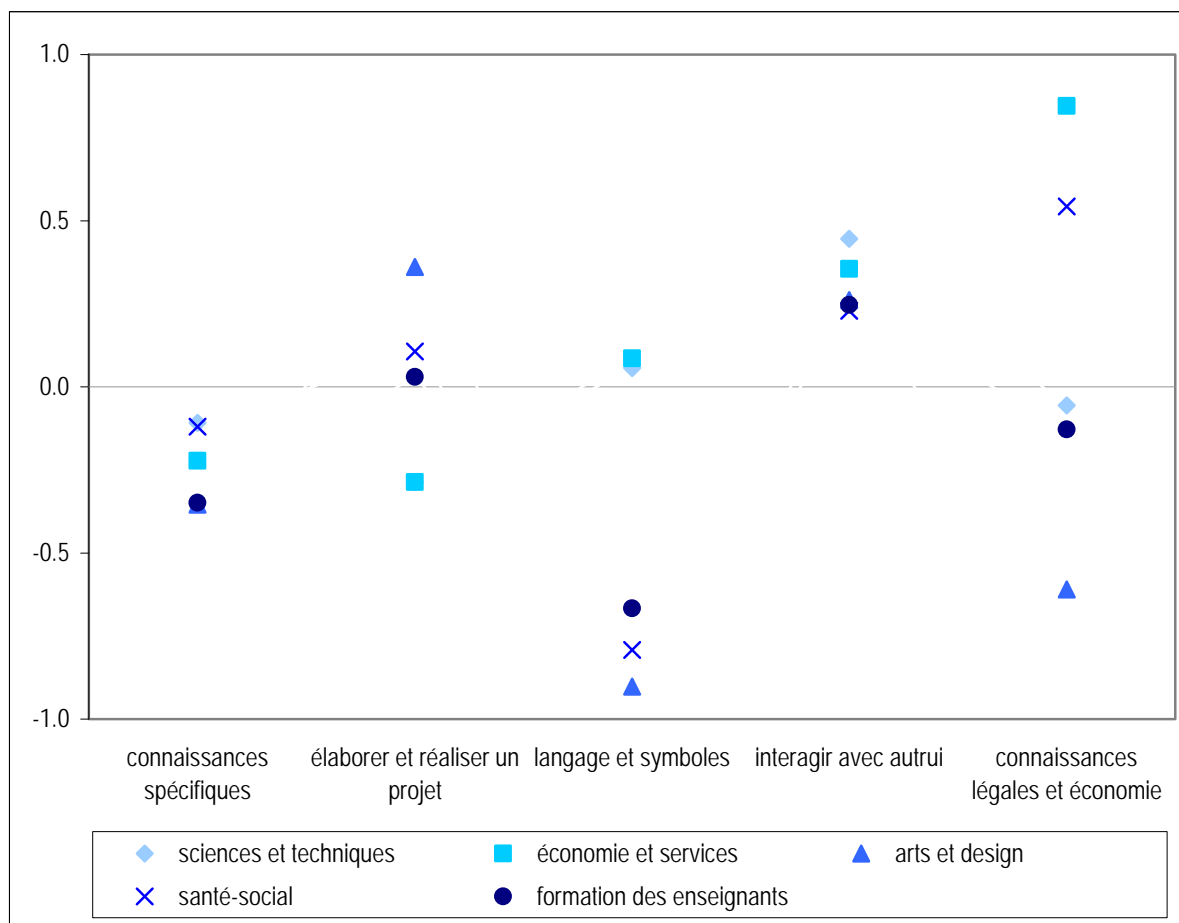
La différence la plus forte porte sur la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive : les diplômés de l'université considèrent qu'ils maîtrisent mieux ces compétences que ceux des HES. C'est dans les HES genevoises que ces compétences sont estimées comme le moins acquises.

Les autres différences marquantes ont trait aux interactions avec autrui et aux connaissances spécifiques. Les diplômés de l'université se caractérisent par des connaissances plus affirmées des domaines spécifiques à leur branche, mais pensent avoir moins de capacités pour interagir avec autrui alors que, à l'inverse, les diplômés des HES mettent surtout l'accent sur l'interaction avec autrui et moins sur les connaissances spécifiques. Ce résultat indique une première différence entre les HES et les HEU, les premières étant déjà davantage orientées vers la profession et les interactions entre personnes, les secondes mettant plutôt l'accent sur le plan académique.

3.2 Les différences entre les domaines d'études des HES

Comme on vient de le voir, les différences portent sur la capacité à interagir, plus présente chez les diplômés des HES, les connaissances spécifiques à la branche d'études, plus présentes auprès des universitaires, et l'utilisation du langage et des symboles, jugés moins acquis dans les HES. Ces tendances générales se retrouvent-elles dans tous les domaines d'études des HES ? Et y a-t-il des différences entre les hautes écoles spécialisées genevoises et celles de la HES-SO ?

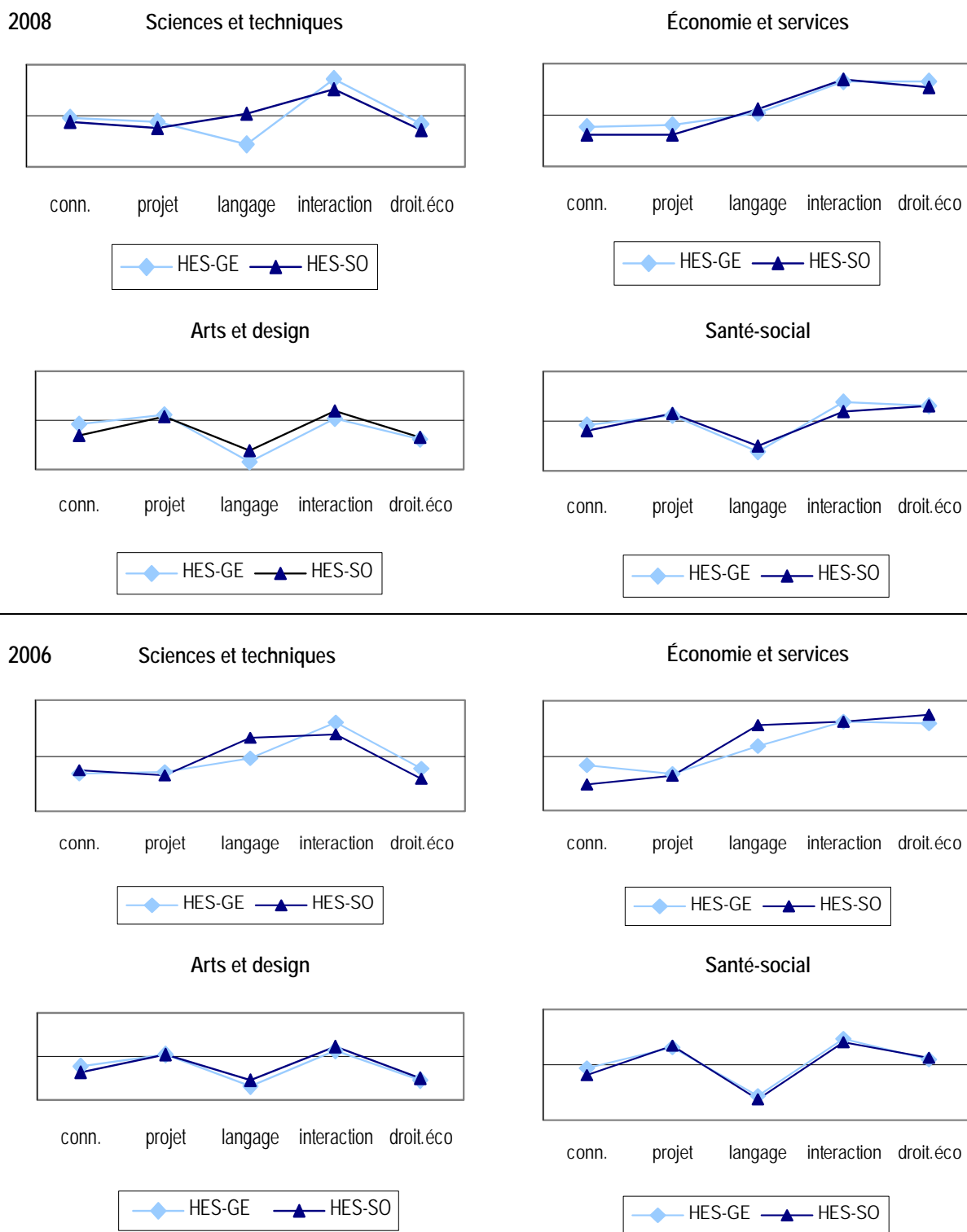
Figure 13. Scores factoriels moyens des diplômés de 2008 portant sur les compétences et connaissances acquises pendant les études, selon les domaines d'études des HES



Domaines de formation : « arts et design » comprend toutes les hautes écoles spécialisées d'arts, d'arts appliqués, de design et de musique ; « économie et services » comprend les hautes écoles de gestion, d'économie, ainsi que les hautes écoles orientées vers les services, p. ex. les hautes écoles hôtelières ; « sciences et techniques » comprend les hautes écoles techniques, d'ingénieurs et/ou de la construction.

L'interaction avec autrui, généralement plutôt acquise, concerne tous les domaines d'études. Les compétences moindres pour le langage, les symboles et les textes sont surtout le fait du domaine de la formation des enseignants, du domaine santé-social et de celui des arts et design. L'acquisition des connaissances spécifiques semble ne pas différencier les domaines d'études dans le graphique. Les connaissances des bases légales et du contexte économique sont surtout estimées acquises dans les domaines « économie et services » et « santé-social », et peu en « arts et design », la comparaison des réponses étant néanmoins un peu incongrue entre ces domaines d'études.

Figure 14. Compétences des diplômés des écoles genevoises de la HES-SO vs les autres écoles de la HES-SO, par domaine pour 2008 et 2006



Abréviations : « conn. » : connaissances spécifiques ; « projet » : élaborer et réaliser un projet ; « langage » : langage et symboles ; « interaction » : interagir avec autrui ; « droit. éco » : bases légales et contexte économique. « HES-GE » désigne les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes.

La ligne représente la moyenne. Un score au-dessus de la moyenne est positif.

En comparant les sessions de l'enquête, deux dynamiques se retrouvent aussi bien en 2008 qu'en 2006. L'interaction avec autrui, compétence comparativement plutôt acquise, est marquée dans tous les domaines d'études. La moindre acquisition des capacités langagières est surtout le cas du domaine santé-social et de celui des arts et design.

Il n'y a généralement pas de différence statistique significative entre les hautes écoles genevoises et les autres écoles romandes de la HES-SO, sauf en ce qui concerne les sciences et techniques, et ceci lors des deux sessions : les diplômés genevois de la HES-SO ont estimé avoir moins de compétences langagières que les autres²⁰.

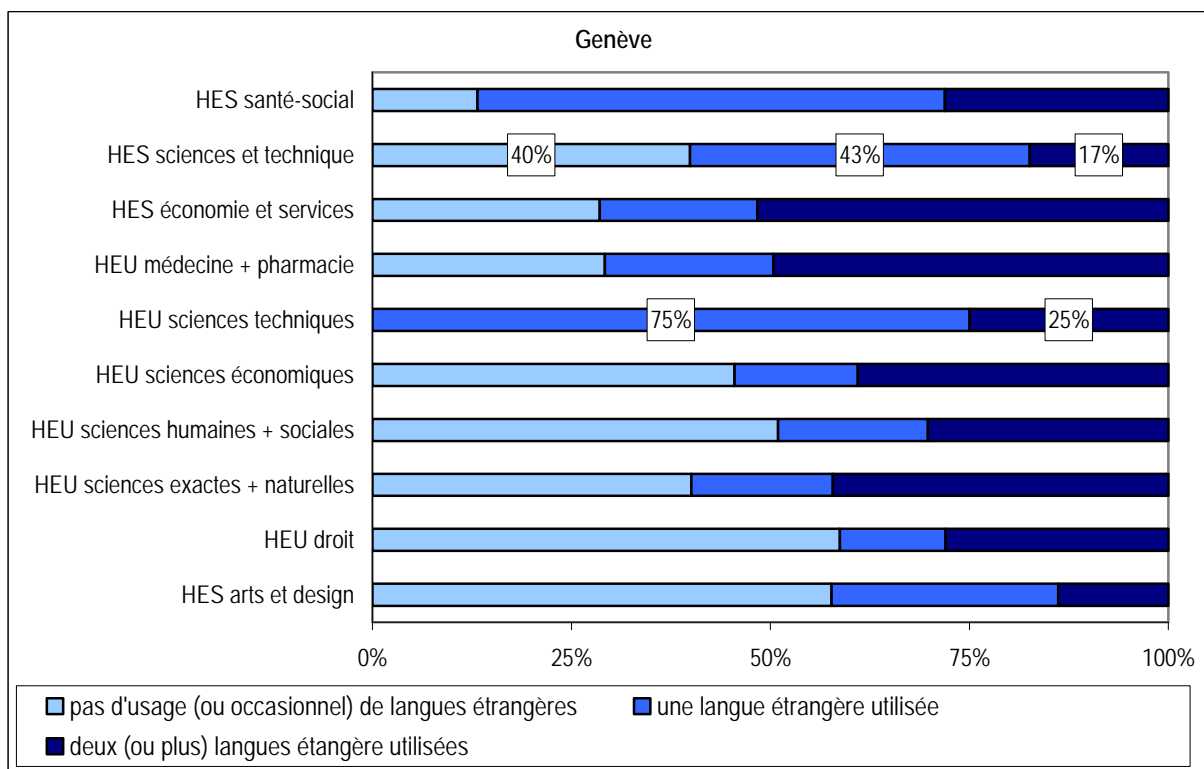
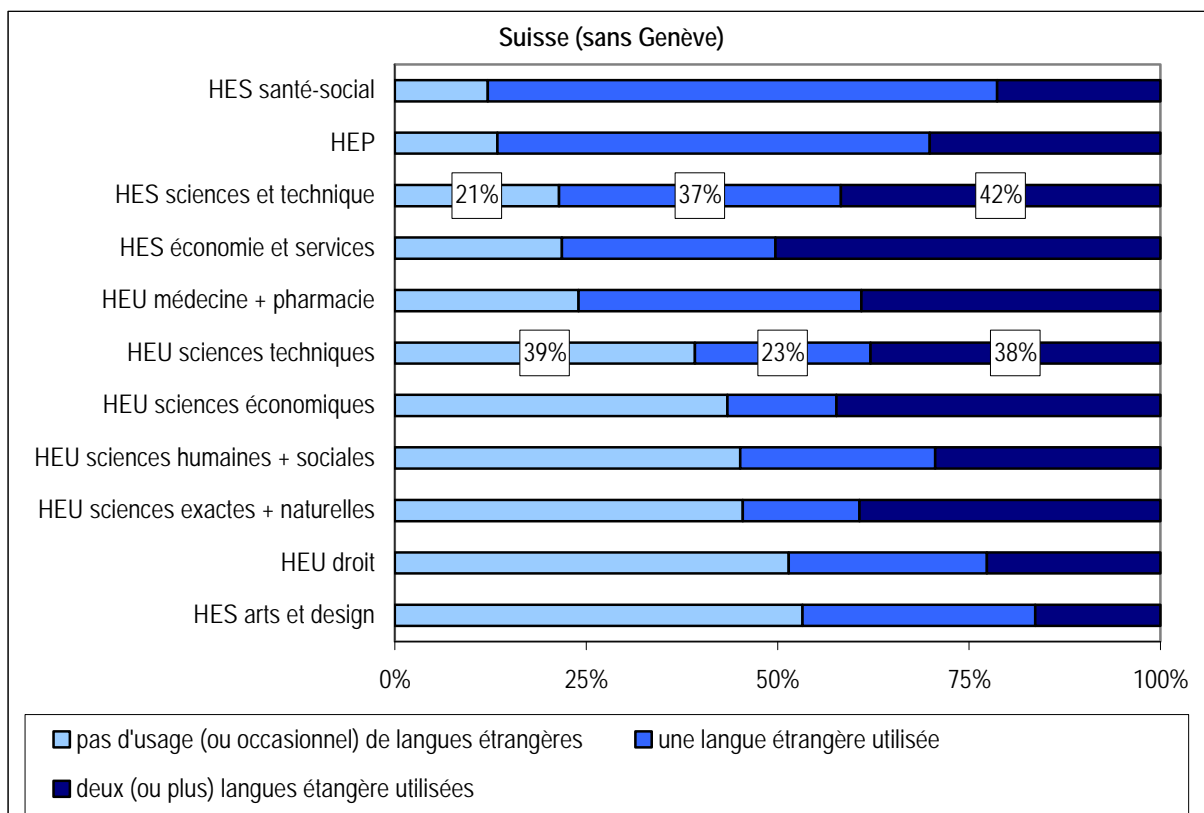
Comme l'indique l'item le plus saturé sur ce facteur, la différence perçue de compétence à propos des langues porte surtout sur les langues étrangères (aptitude à expliquer des situations complexes dans plus d'une langue). On pourrait alors faire l'hypothèse que, du fait de son contexte international, la situation genevoise diffère de celle que rencontrent les autres diplômés de Suisse, dans le sens d'un plus grand besoin ressenti en langues étrangères. Dans une question, présente seulement lors de la session 2008, il a été demandé le degré d'usage de différentes langues : si elles étaient d'aucun usage, d'un usage occasionnel ou fréquent, voire quotidien. Nous avons regroupé les réponses « sans usage » ou d'un usage occasionnel dans une même catégorie et les réponses mentionnant un usage fréquent ou quotidien dans une autre catégorie. Le nombre de langues utilisées fréquemment ou quotidiennement a ensuite été comptabilisé en deux catégories : une seule langue étrangère utilisée, ou plus d'une langue étrangère utilisée. On obtient finalement trois catégories : pas d'usage (ou usage occasionnel) de langues étrangères ; une seule langue étrangère utilisée ; deux langues étrangères ou plus utilisées. Les résultats sont présentés ci-dessous pour toutes les formations (*figure 15*).

Pour la Suisse et comparativement aux HEU, les diplômés des HES (et de la HEP) utilisent moins les langues étrangères. A Genève, la situation est plus équilibrée entre les formations, qu'elles soient HES ou HEU. Par domaine, les différences entre Genève et le reste de la Suisse sont ténues, sauf en ce qui concerne les formations en sciences et techniques : pour les diplômés de l'université, ceux de Genève prétendent utiliser plus de langues que ceux du reste de la Suisse ; pour les diplômés des HES, c'est l'inverse.

L'hypothèse d'un plus grand besoin ressenti en langues étrangères à Genève qui amènerait les diplômés de HES sciences et techniques à évaluer plus faiblement leurs compétences en langues ne tient pas. C'est même le contraire qui est observé, puisque ces diplômés ont mentionné bien plus souvent n'utiliser aucune langue étrangère dans le cadre de leur travail.

²⁰ Les comparaisons ont été évaluées par des tests non paramétriques.

Figure 15. Pourcentages d'utilisation de langues étrangères dans le cadre du travail (a) en Suisse et (b) à Genève

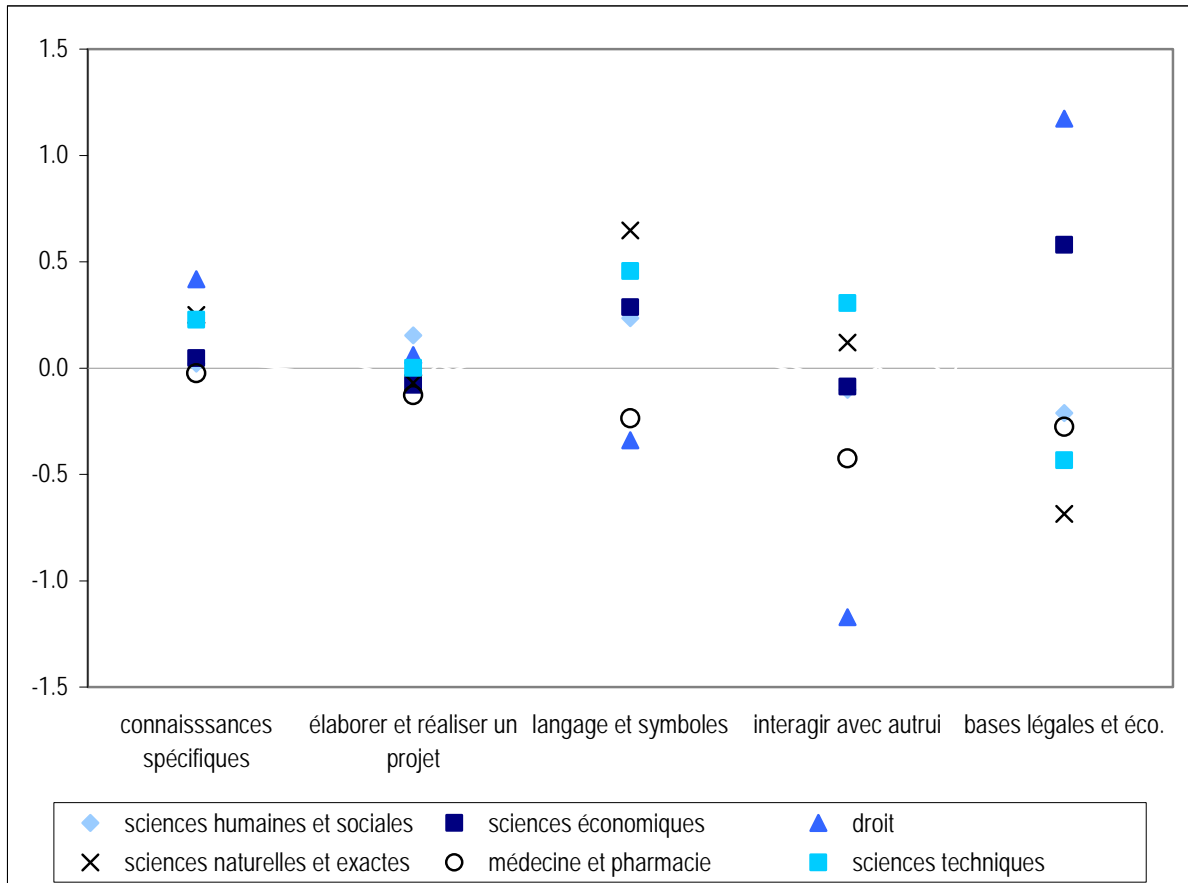


N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008. Il n'y a pas de HEP à Genève. Les pourcentages encadrés indiquent les principales différences entre Genève et le reste de la Suisse.

3.3 Les différences entre les domaines d'études universitaires

De la même façon que pour les HES, nous avons analysé les différences entre domaines d'études universitaires.

Figure 16. Scores factoriels moyens portant sur les compétences et connaissances acquises pendant les études, selon les domaines d'études universitaires



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Les différences les plus marquantes sont dans l'estimation de la capacité à interagir avec autrui, moins acquise dans un peu tous les domaines d'études à part les sciences et techniques et les sciences naturelles et exactes, mais tout particulièrement faiblement en droit. Dans ce dernier domaine, avec celui de la médecine et pharmacie, la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive est également plus faiblement évaluée. Dans l'ensemble, dans tous les domaines d'études universitaires, on pense avoir acquis de bonnes connaissances spécifiques (c'est-à-dire techniques et théoriques). Les connaissances des bases légales et du contexte économique sont bien évidemment plus élevées en droit et en sciences économiques.

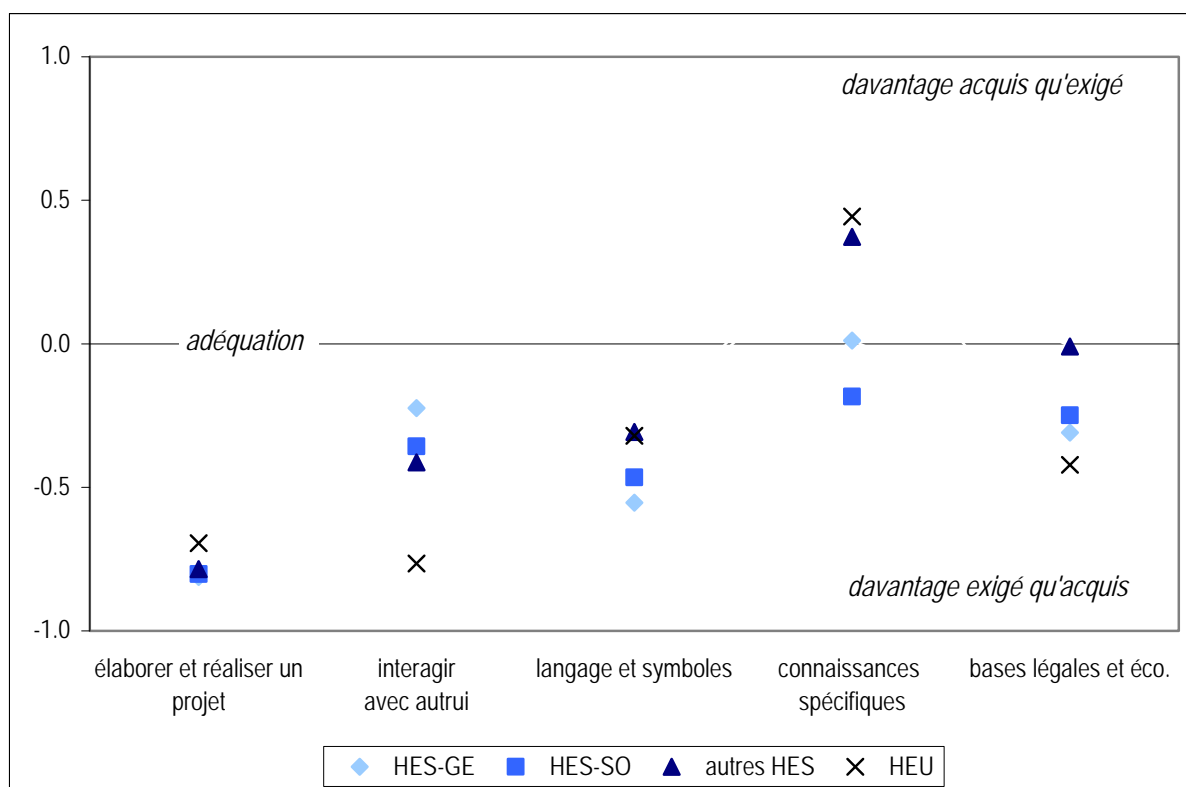
Pour tous ces résultats, il est important de bien prendre en considération qu'il s'agit de compétences déclarées dont il est difficile d'analyser l'origine. En effet, on peut très bien considérer que le langage est peu acquis parce que les apprentissages n'ont pas été adéquats, mais on peut aussi penser que, confronté à une importante demande, on prend conscience de lacunes qu'il convient de surmonter.

3.4 Adéquation entre les compétences acquises et exigées dans une activité professionnelle

Pour celles et ceux qui se trouvaient en emploi au moment des enquêtes, les mêmes questions que celles sur les compétences et connaissances acquises pendant les études ont été reprises, mais pour évaluer les exigences perçues dans le cadre du travail cette fois. Pour comparer les compétences acquises et exigées, nous avons totalisé les items qui représentent le mieux les dimensions des compétences acquises, auxquels nous avons soustrait ceux relatifs aux compétences exigées²¹. On obtient ainsi un indice d'adéquation entre compétences qui est positif si les compétences ont été estimées davantage acquises qu'exigées, nul ou proche de zéro lorsque les compétences se recoupent, et négatif lorsque les compétences sont davantage exigées qu'acquises.

Nous commencerons par présenter les différences globales entre hautes écoles, puis nous verrons les différences entre domaines d'études et entre les écoles genevoises de la HES et celles de la HES-SO.

Figure 17. Adéquation entre les compétences acquises et exigées dans une activité professionnelle



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Abréviations : « HES-GE » désigne les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes ; « autres HES » comprend les HES qui ne sont pas en Suisse romande ; « HEU » désigne l'ensemble des universités.

Les compétences ont généralement été estimées davantage exigées dans les activités actuelles qu'acquises pendant les études. La seule exception concerne les connaissances spécifiques à la branche (connaissance des principales méthodes/outils de la branche d'études et connaissances théoriques spécifiques à la branche d'études) davantage acquises qu'exigées auprès des HEU et des

²¹ En annexe, les items totalisés pour définir les domaines de compétences sont en caractères gras dans le tableau factoriel.

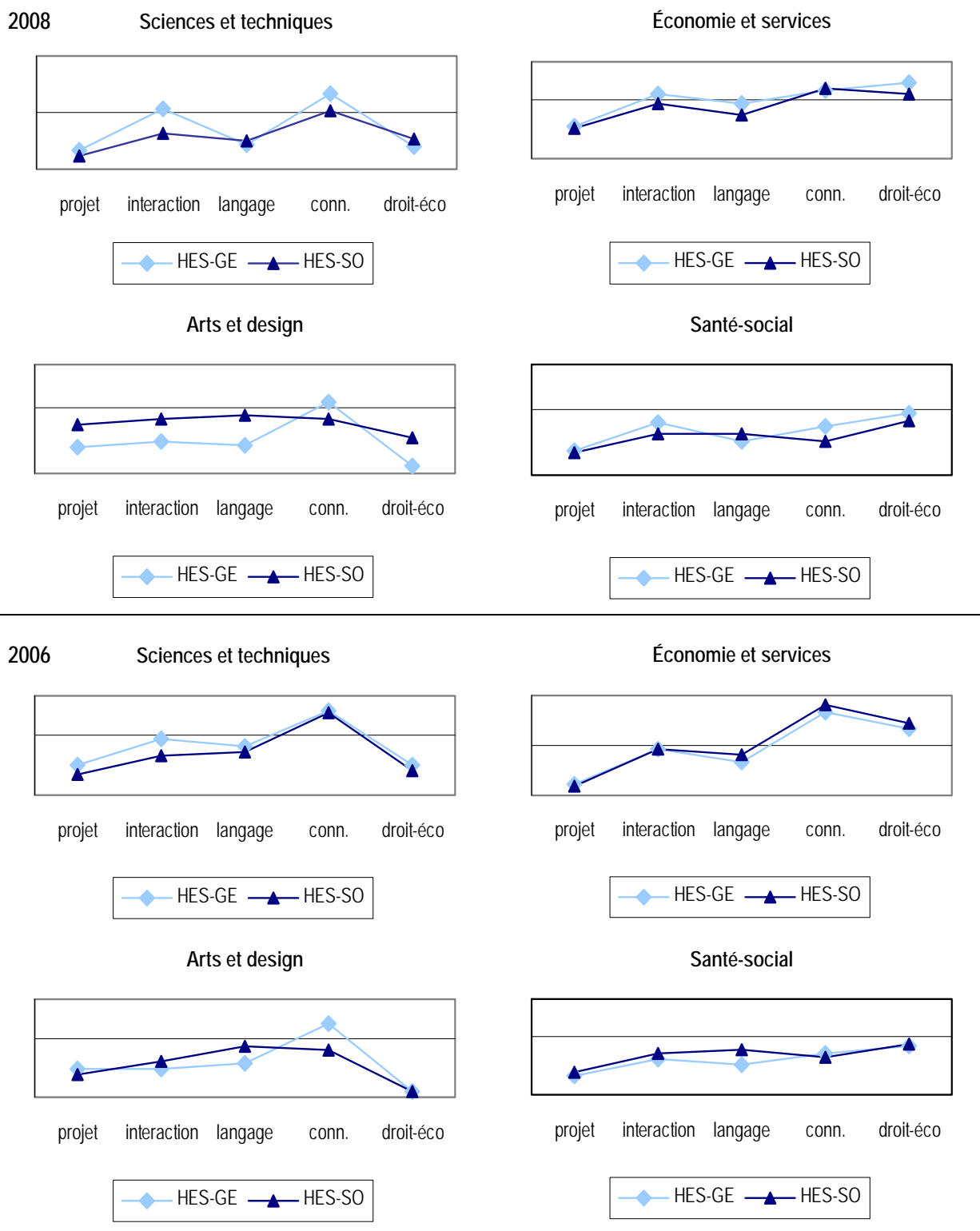
HES autres que la HES-SO²². Interagir avec autrui est nettement moins en adéquation pour les HEU, plus en correspondance pour les HES « non genevoises » (les autres HES romandes de la HES-SO ou les autres HES suisses), et tout particulièrement en meilleure adéquation pour les écoles genevoises de la HES. En ce qui concerne le langage et les symboles, deux groupes se distinguent : les HES « non romandes » et les HEU avec une meilleure adéquation, et la HES-SO dans son ensemble (Genève inclus) avec une moindre adéquation. Cette dynamique d'une meilleure adéquation de compétences pour les interactions avec autrui pour les HES confirme encore une fois le positionnement professionnel des HES par rapport aux HEU.

Sur le plan global, lorsque l'on prend en considération toutes les compétences, l'adéquation la plus élevée concerne les HES hors de la Suisse romande et les écoles genevoises de la HES-SO. Les autres écoles de la HES-SO et l'université ont une plus grande distance entre l'exigé et l'acquis.

Regardons maintenant si cette logique générale se retrouve dans les différents domaines d'études d'une part et s'il y a des différences entre la HES genevoise et le reste de la HES-SO. Pour les commentaires, nous laisserons de côté les connaissances des bases légales et du contexte économique qui sont trop spécifiques.

²² Les commentaires résultent d'une analyse *post hoc* sur les différences.

Figure 18. Adéquation entre les compétences acquises et exigées, comparaison des HES-SO (genevoises vs romandes)



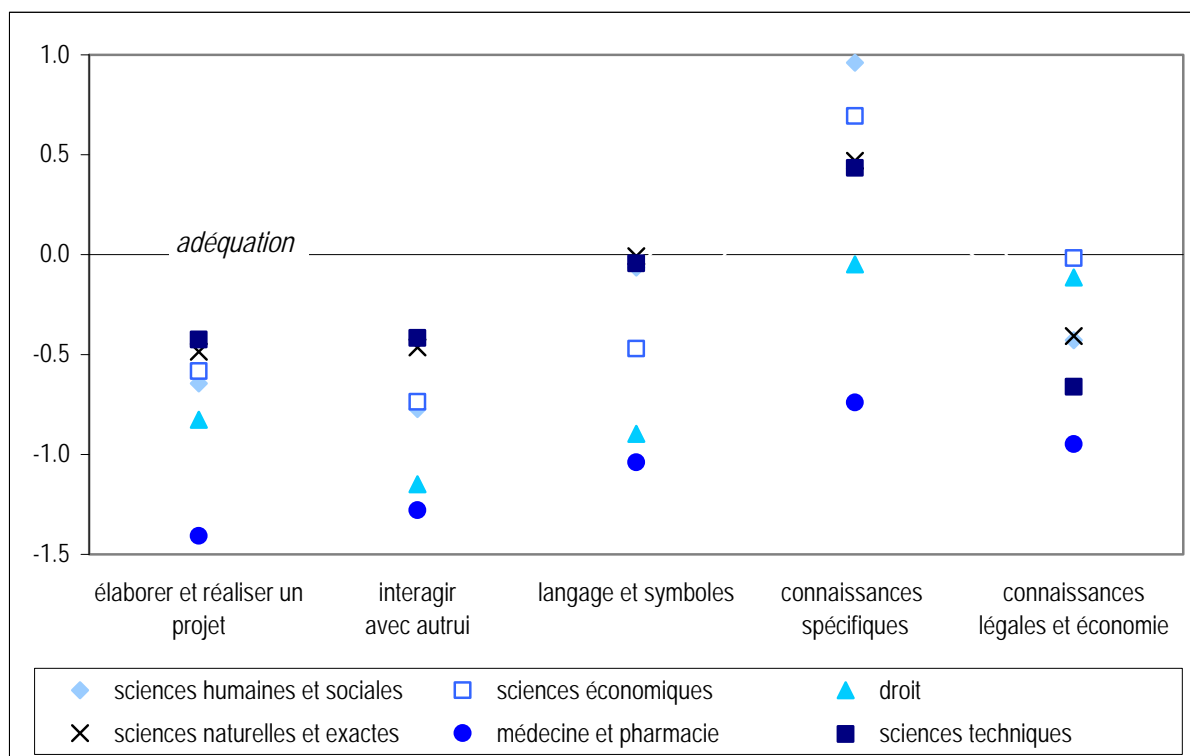
Abréviations : « conn. » : connaissances spécifiques ; « projet » : élaborer et réaliser un projet ; « langage » : langage et symboles ; « interaction » : interagir avec autrui ; « droit-éco » : bases légales et contexte économique. « HES-GE » désigne les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes.

La ligne représente la moyenne. Un score au-dessus de la moyenne est positif.

Les domaines « sciences et techniques » et « économie et services » offrent un profil similaire en 2006 et en 2008, typique des écoles de la HES-SO : accent mis sur l'interaction et les connaissances spécifiques, moins sur le projet et le langage. Les différences entre Genève et les autres écoles de la HES-SO sont non significatives sur le plan statistique. Il en va presque de même pour le domaine santé-social, sauf pour les compétences langagières qui n'offrent pas une même régularité entre 2006 et 2008, ni même entre les diplômés de Genève et ceux des autres hautes écoles spécialisées romandes, et qui sont donc peu interprétables. Le profil du domaine « arts et design » fluctue entre 2006 et 2008. On y trouve cependant deux régularités : des connaissances spécifiques à chaque fois en bonne adéquation avec ce qui est exigé des diplômés qui travaillent et, surtout, aussi bien en 2006 qu'en 2008, un degré d'adéquation moindre pour les diplômés genevois par rapport à ce que déclarent les autres diplômés de la HES-SO pour les compétences concernant les langues, ceci d'une façon statistiquement significative.

Sur un plan global et pour les deux sessions, le domaine « économie et services » est celui où l'adéquation générale est la plus élevée. Le domaine « santé et social » est celui où les connaissances sont davantage exigées qu'acquises.

Figure 19. Adéquation entre les compétences acquises et exigées des diplômés de 2008 dans une activité professionnelle, par domaine d'études universitaire



Comme on l'a vu précédemment dans les comparaisons avec les HES, les universitaires tendent à avoir davantage de connaissances spécifiques acquises que ce qui est demandé. C'est surtout le cas pour les sciences humaines et sociales, puis les sciences économiques. L'adéquation est un peu meilleure pour les sciences naturelles et exactes et les sciences techniques. Le droit est très proche de l'adéquation alors que pour la médecine et pharmacie, l'acquis est le plus éloigné de ce qui est demandé.

Le langage et les symboles, plus exigés qu'acquis, sont plus proches de l'adéquation pour les HEU. Cela concerne tout particulièrement les sciences naturelles et exactes, les sciences techniques et les sciences humaines. C'est moins le cas pour les sciences économiques, et encore moins le cas pour le droit ou la médecine et pharmacie.

L'interaction avec autrui, globalement plus caractéristique des HES que des HEU, est moins acquise qu'exigée, surtout en médecine et pharmacie et en droit. C'est un peu plus le cas en sciences humaines et sociales et en sciences économiques. Les sciences techniques et les sciences naturelles et exactes sont les plus proches de l'adéquation.

Élaborer et réaliser un projet, généralement plus demandé qu'acquis, ne différencie pas les HES des HEU. Néanmoins, pour ces derniers, c'est en médecine et pharmacie que l'exigé est nettement plus élevé que l'acquis. Viennent ensuite le droit, puis les sciences humaines et sociales, et les sciences économiques. Finalement, les sciences techniques, les sciences naturelles et exactes ont l'adéquation la plus élevée.

Pour l'ensemble des compétences, c'est en médecine et pharmacie que l'adéquation entre l'exigé et l'acquis est la moins bonne. Vient ensuite le droit ; les autres domaines, avec une meilleure adéquation, ne se différencient pas les uns des autres.

3.5 Les compétences acquises et exigées en bref

Nous avons considéré que les compétences et connaissances à propos desquelles des estimations ont été demandées sont proches des élaborations conceptuelles faites par l'OCDE dans le cadre de la DeSeCo. Les compétences et connaissances estimées comme les plus acquises, surtout les connaissances théoriques et ensuite les méthodes et outils de la branche, sont celles qui relèvent directement de la branche étudiée. Vient ensuite la capacité à élaborer et à réaliser des projets de façon autonome et avec responsabilité. Dans la même gamme d'importance est la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive. Considérée comme moins acquise est la capacité à interagir avec autrui. Finalement, dans un autre registre, plus particulier, des connaissances des bases légales et du contexte économique sont considérées comme les moins acquises.

Lorsque l'on compare HES et HEU, les diplômés des HES mettent davantage l'accent sur leur capacité à interagir avec autrui alors que ceux des HEU se démarquent par des connaissances plus affirmées des domaines spécifiques à leur branche. Pour la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive, les réponses des diplômés des HEU témoignent d'une perception de la maîtrise de ces compétences plus élevée que celles des diplômés des HES.

Les différences entre les hautes écoles spécialisées genevoises et celles externes au canton sont faibles. On peut néanmoins relever une différence sur le plan de la compétence perçue en langues, un peu moindre à Genève dans le domaine des sciences techniques.

Toutes les compétences ont été estimées davantage exigées dans les activités professionnelles actuelles qu'acquises pendant les études. Seules les connaissances théoriques spécifiques à la branche d'études sont davantage acquises que demandées dans plusieurs domaines. L'adéquation entre ce qui demandé et ce qui a été acquis, sur le plan du perçu, tend à être plus proche auprès des diplômés des HES que ceux des HEU.

4. Les critères pour le choix d'un emploi

D'autres données qualitatives ont été analysées. Il s'agit des critères estimés comme importants lors de la recherche d'un emploi. Ces questions ne s'adressent ici qu'aux personnes qui ont déclaré être ou avoir été en quête d'un emploi²³.

Vingt-cinq critères ont été proposés aux répondantes et répondants²⁴ en leur priant d'indiquer l'importance accordée à chacun d'eux sur des échelles en cinq points, allant de *absolument pas important* à *très important*. Selon la même méthodologie que précédemment, nous avons réalisé une analyse factorielle axée sur les covariations entre profils de réponses²⁵. Les construits sont tout à fait similaires en 2006 et en 2008.

L'analyse permet de dégager six facteurs ou construits. Le premier facteur concerne une *réalisation sociale* que permettrait l'exercice d'un métier. Il regroupe le fait de pouvoir faire valoir ses idées dans le travail, de pouvoir travailler le plus possible avec d'autres personnes, de trouver un bon climat de travail, de trouver un travail en adéquation avec ses convictions et de pouvoir réaliser un travail utile pour la collectivité. Également associés à ce facteur, mais de façon un peu moindre, sont les possibilités de se perfectionner dans le travail sur le plan personnel et de pouvoir utiliser ses qualifications dans le travail.

Le deuxième facteur porte sur la *mobilité*. Il a trait à la possibilité de trouver un emploi à l'étranger, de travailler dans un environnement international, de trouver un emploi dans une autre région linguistique. Également associés à ce facteur, le fait d'avoir un emploi dans un rayon géographique proche de chez soi, de rechercher un emploi stable et durable sont jugés d'autant moins importants à mesure que l'on accorde de l'importance aux autres critères de mobilité (corrélations négatives).

Le troisième facteur relève de la recherche de *commodité*. Il réunit le fait de concilier activité rémunérée et famille, de trouver un emploi dans la région où habite son partenaire, de pouvoir travailler à temps partiel, de concilier une activité rémunérée avec une autre activité, de trouver un emploi dans un rayon géographique proche de chez soi, voire de ne pas devoir travailler continuellement sous pression.

Le quatrième facteur relève de l'*ambition personnelle*. Il concerne le fait de disposer d'un revenu élevé, de travailler dans une entreprise renommée, d'obtenir un emploi avec de bonnes possibilités d'avancement et de trouver un emploi stable et durable. Ce facteur s'oppose au fait de pouvoir travailler à temps partiel et de pouvoir réaliser un travail utile pour la collectivité.

Le cinquième facteur concerne le *perfectionnement*. Il regroupe le fait de trouver un travail qui permette de poursuivre sa formation, de pouvoir se perfectionner dans le travail sur le plan professionnel, de pouvoir se perfectionner dans le travail sur le plan personnel et de pouvoir utiliser ses qualifications professionnelles dans le travail.

Le sixième facteur reprend des *critères* que l'on qualifiera de *minimaux* pour trouver un emploi : trouver un emploi, quel qu'il soit, le plus rapidement possible, changer d'orientation par rapport à la formation suivie, ne pas devoir travailler continuellement sous pression.

²³ Les diverses versions du questionnaire sont disponibles sur le site internet de l'OFS à l'adresse suivante : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/02.html (OFS, 2011b).

²⁴ Il s'agit des personnes qui ont déclaré chercher ou avoir cherché un emploi, par opposition à celles et ceux qui ont mentionné poursuivre une formation, ou bien à qui on a proposé un emploi, ou bien qui se sont mis à leur compte, ou qui n'ont pas cherché d'emploi jusqu'alors.

²⁵ Le résultat est donné en annexe.

Figure 20. Moyennes aux items portant sur les critères d'importance lors de la recherche d'un emploi

	Moyennes
Facteur 1 : réalisation sociale	
pouvoir faire valoir mes idées dans le travail	4.21
pouvoir travailler le plus possible avec d'autres personnes	3.65
trouver un travail en adéquation avec mes convictions	4.13
pouvoir réaliser un travail utile pour la collectivité	3.65
trouver un bon climat de travail	4.61
pouvoir utiliser mes qualifications professionnelles dans mon travail	4.24
total	4.08
Facteur 2 : mobilité	
trouver un emploi à l'étranger	2.05
travailler dans un environnement international	2.76
trouver un emploi en Suisse dans une autre région linguistique	1.87
(ne pas) trouver un emploi dans ma région linguistique (1)	2.79
total	2.37
Facteur 3 : commodité	
concilier activité rémunérée et famille	3.05
pouvoir travailler à temps partiel	2.49
trouver un emploi dans la région où habite mon/ma partenaire	3.02
trouver un emploi dans un rayon géographique proche de chez moi	3.27
concilier activité rémunérée avec autre activité	3.07
total	2.98
Facteur 4 : ambition personnelle	
disposer d'un revenu élevé	3.43
travailler dans une entreprise renommée	2.73
obtenir un emploi avec de bonnes possibilités d'avancement	3.47
trouver un emploi stable et durable	3.87
total	3.38
Facteur 5 : perfectionnement	
pouvoir me perfectionner dans mon travail sur le plan professionnel	4.25
trouver un travail qui me permette de poursuivre ma formation	2.92
pouvoir me perfectionner dans mon travail sur le plan personnel	4.22
total	3.80
Facteur 6 : critères minimaux	
trouver un emploi, quel qu'il soit, le plus rapidement possible	2.37
changer d'orientation par rapport à ma formation suivie	2.25
ne pas devoir travailler continuellement sous pression	3.25
total	2.62

(1) L'item a été inversé car la corrélation est négative.

N.B. L'échelle va de 1, « absolument pas important », à 5, « très important ». Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008, N pondéré = 16'797.

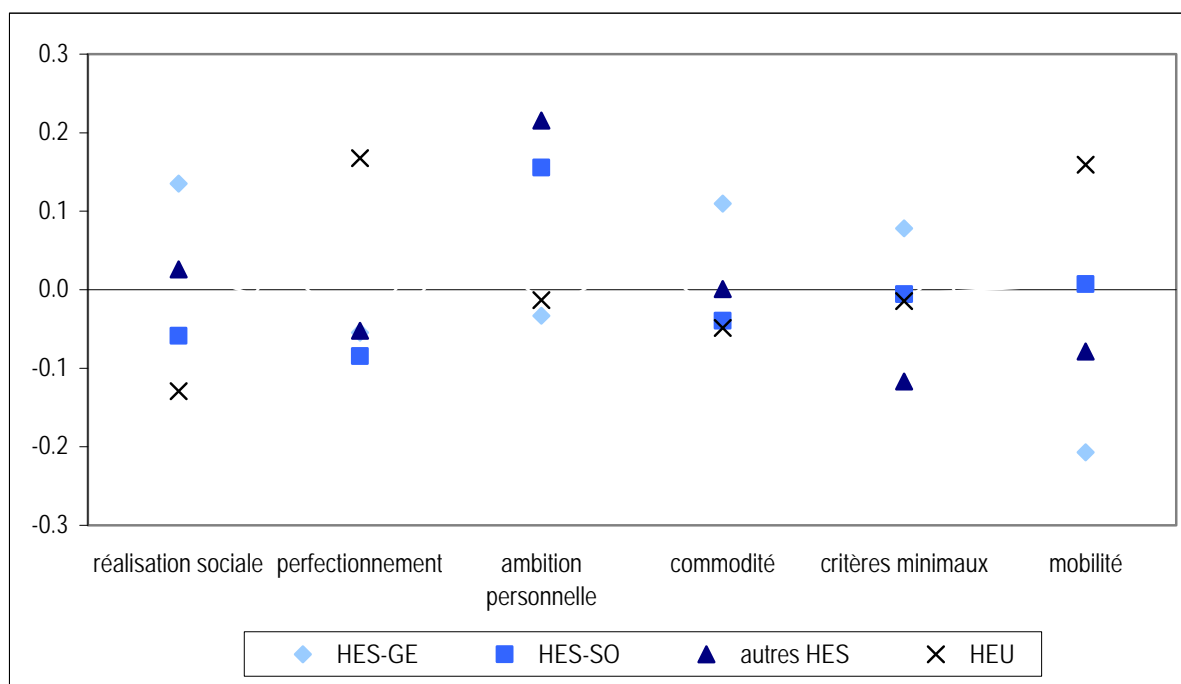
La réalisation sociale et le perfectionnement sont les critères jugés les plus importants dans la recherche d'un emploi. Vient ensuite l'ambition personnelle. La commodité, les critères minimaux et la mobilité sont plus secondaires.

De nouveau, il nous a semblé intéressant d'analyser en quoi ces préférences générales étaient modulées selon les contextes des personnes diplômées. C'est la raison pour laquelle nous avons regardé pour chaque dimension si les domaines d'études se différenciaient en plus ou en moins à partir de la moyenne générale. Nous avons utilisé pour cela les scores factoriels qui reprennent les réponses aux items les plus corrélés à chacun des facteurs en tenant compte de l'importance plus ou moins élevée de ces corrélations. Pour chaque facteur, le zéro correspond à la moyenne générale et on obtient ainsi les configurations des différences indépendamment des niveaux (c'est-à-dire le fait que la réalisation sociale et le perfectionnement sont préférés, etc.).

4.1 Les différences entre les formations des HES et des HEU

Pour garder à l'esprit les préférences, nous avons ordonné les facteurs dans les figures qui suivent selon l'ordre d'importance donné aux items qui constituent les dimensions.

Figure 21. Scores factoriels moyens des diplômés des HES et des HEU à propos des critères lors de la recherche d'un emploi



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Abréviations : « HES-GE » désigne les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes ; « autres HES » comprend les HES qui ne sont pas en Suisse romande ; « HEU » désigne l'ensemble des universités.

Sur un plan général, le perfectionnement et la mobilité sont plus recherchés par les universitaires. Les écoles genevoises de la HES donnent par ailleurs comparativement le poids le plus faible aux critères de mobilité et l'importance la plus élevée à la commodité. Toujours comparativement, les écoles genevoises de la HES optent davantage pour le critère de réalisation sociale et moins pour l'ambition personnelle (avec les HEU). Les critères minimaux sont surtout moins pris en compte dans les autres HES.

4.2 Les critères selon les domaines d'études des HES

Il est bien évident que les tendances générales observées pour l'ensemble des formations des HES ou des HEU se déclinent différemment selon les domaines d'études. C'est la raison pour laquelle nous présentons les différences de moyennes selon les types de formations effectuées ainsi que celles entre les HES genevoises et les HES-SO (*figure 22*).

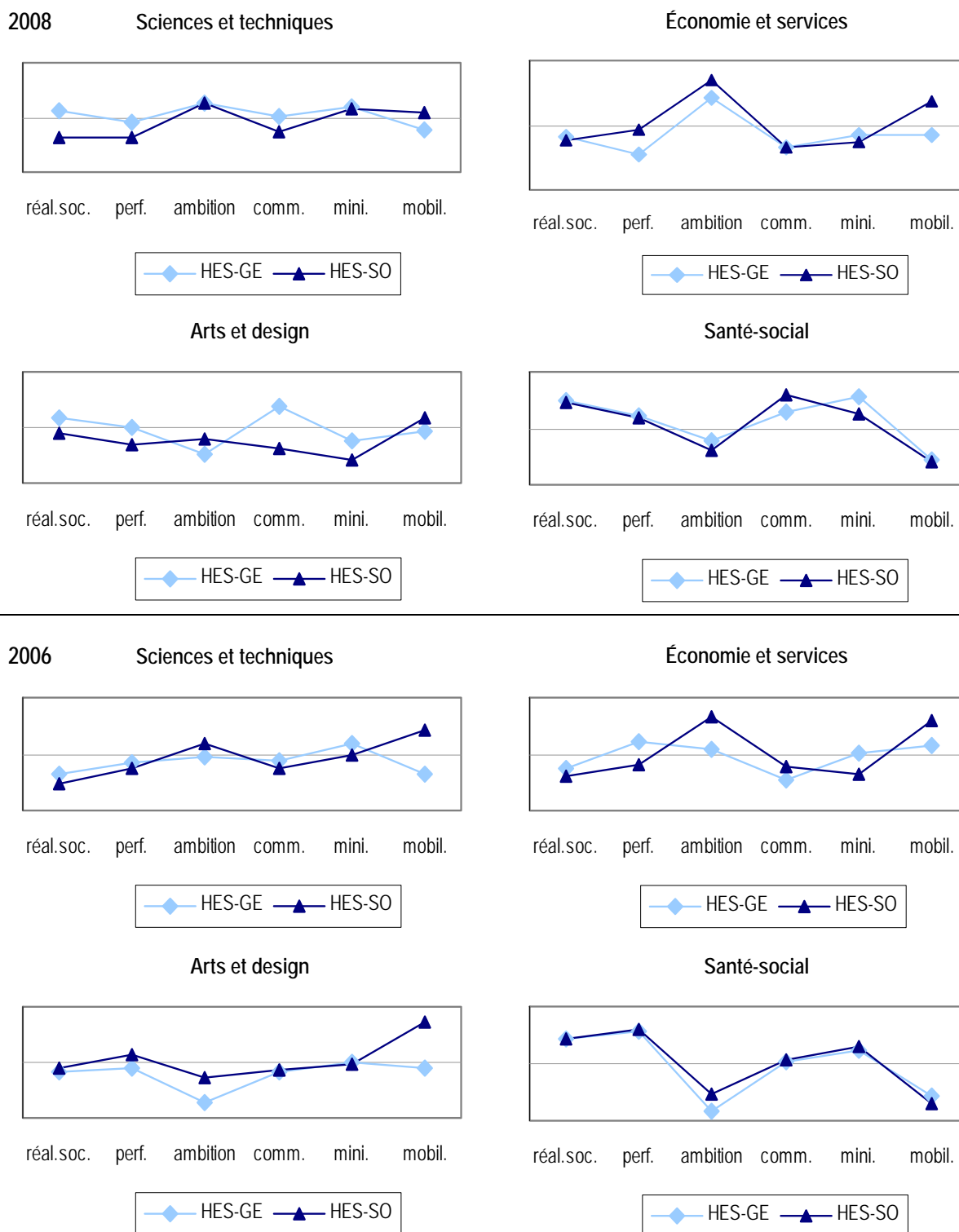
Le domaine « sciences et techniques » offre un profil similaire en 2008 et en 2006, mettant l'accent sur l'ambition personnelle et les critères minimaux, moins sur le perfectionnement et la commodité. La réalisation sociale n'est pas mentionnée uniformément en 2006 et en 2008 et la différence entre les HES genevoises et les autres HES romandes concernant le perfectionnement n'est manifestement présente qu'en 2008. Remarquons surtout la différence qui concerne la mobilité, nettement moins recherchée lors des deux sessions par les diplômés des écoles genevoises de la HES-SO et dans le domaine santé-social où les besoins locaux sont toujours importants.

Le domaine « économie et services » se caractérise par la mise en exergue de l'ambition personnelle et, comparativement, par une moindre recherche de réalisation sociale et de commodité. Comme c'était le cas pour les sciences et techniques, les éventuelles différences entre les hautes écoles genevoises et les autres hautes écoles romandes ne se retrouvent pas lors des deux sessions ; nous ne les commenterons donc pas, exceptées celles concernant la mobilité, de nouveau moins recherchée par les diplômés d'une HES du canton de Genève.

Difficile de dégager une tendance pour les arts et le design, car aussi bien les profils entre 2006 et 2008 que les différences entre HES genevoises et romandes diffèrent, excepté le fait que l'ambition personnelle est peu mobilisatrice. Encore une fois cependant, on recherche moins la mobilité à Genève qu'ailleurs.

La santé et le social ont des profils similaires lors des deux sessions et des différences presque insignifiantes entre les HES genevoises et romandes. Réalisation sociale, perfectionnement, commodité sont recherchés, de même que les critères minimaux. L'ambition et la mobilité sont moins des critères de motivation pour la recherche d'un travail.

Figure 22. Scores factoriels moyens des écoles de la HES-SO (genevoises vs romandes) portant sur les critères lors de la recherche d'un emploi, selon le domaine d'études



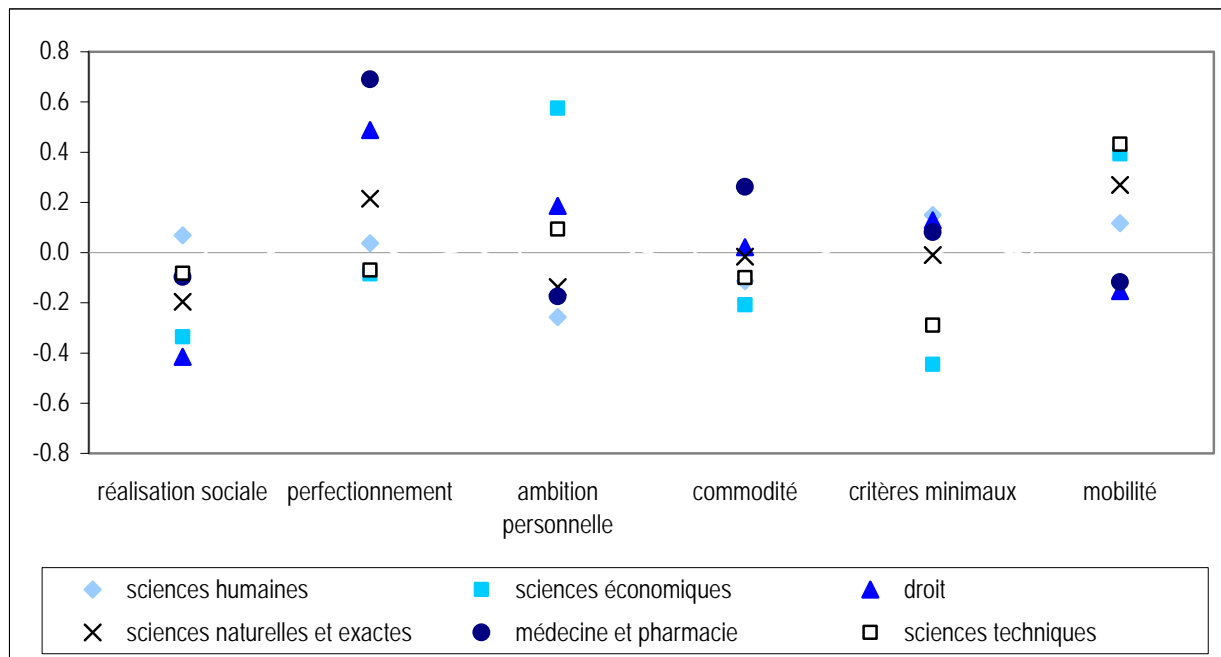
Abréviations : « réal.soc. » : réalisation sociale ; « perf. » : perfectionnement ; « ambition » : ambition personnelle ; « comm. » : commodité ; « mini. » : critères minimaux ; « mobil. » : mobilité. « HES-GE » désigne les écoles genevoises de la HES-SO ; « HES-SO » comprend les autres hautes écoles spécialisées romandes.

La ligne représente la moyenne. Un score au-dessus de la moyenne est positif.

4.3 Les critères selon les domaines d'études universitaires

Comme cela vient d'être montré pour les HES, nous avons analysé les différences de moyennes mais selon les types de formations universitaires cette fois.

Figure 23. Scores factoriels moyens des facteurs portant sur les critères lors de la recherche d'un emploi auprès des diplômés universitaires



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Un test *post hoc* distingue trois groupes pour la réalisation sociale : le droit et les sciences économiques sont les domaines d'études où cette dimension est la moins recherchée ; graduellement en termes d'importance, on trouve ensuite les sciences exactes et naturelles, la médecine et pharmacie, puis les sciences techniques ; finalement, les sciences humaines et sociales sont le domaine où la réalisation sociale a la plus grande portée.

Le perfectionnement est le moins recherché en sciences économiques et en sciences techniques. Les autres domaines d'études s'échelonnent graduellement entre les sciences humaines et sociales, les sciences exactes et naturelles, le droit et, finalement, la médecine et la pharmacie où le perfectionnement est un critère des plus importants.

L'ambition personnelle ne motive que faiblement en sciences humaines et sociales, en médecine et pharmacie et en sciences naturelles et exactes. C'est déjà davantage un critère de choix en sciences techniques, en droit et, surtout en sciences économiques.

La commodité est assez peu recherchée, surtout en sciences économiques. En sciences humaines et sociales, en sciences techniques, en sciences exactes et naturelles et en droit, c'est déjà davantage un critère. C'est surtout en médecine et pharmacie que cet aspect semble être le plus prépondérant.

Les critères minimaux sont très peu pris en compte en sciences économiques, puis en sciences techniques, un peu plus en sciences exactes et naturelles. Ils sont davantage mentionnés en médecine et pharmacie, en droit et en sciences humaines et sociales.

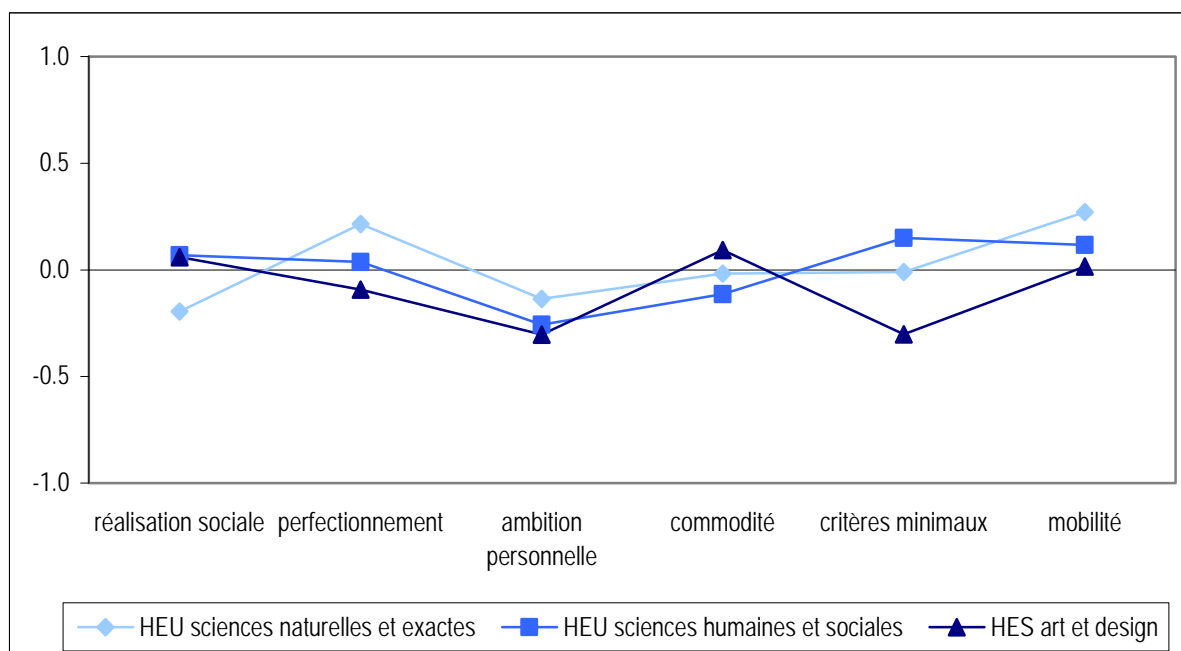
La mobilité est la moins recherchée en droit et en médecine et pharmacie, un peu plus en sciences humaines et sociales, puis en sciences exactes et naturelles. C'est en sciences économiques et en sciences techniques que la mobilité est un critère mis en exergue.

4.4 Comparaison des domaines d'études HES et HEU

Sur la base des configurations, il nous a semblé possible de dégager visuellement cinq profils à partir des scores factoriels moyens. Nous présentons ces profils ci-dessous. Sont pris en compte ici l'ensemble des HEU et des HES (donc les HEP incluses). Rappelons que les scores factoriels ont une moyenne nulle, que tout ce qui s'écarte en positif est donc supérieur à la moyenne et tout ce qui s'écarte en négatif est inférieur à la moyenne générale. Rappelons aussi que les critères qui ont été estimés les plus importants sont, dans l'ordre, la réalisation sociale, le perfectionnement, l'ambition personnelle, la commodité, les critères minimaux et la mobilité. Dans les graphiques, les critères sont ordonnés par ordre de préférence. Pour faciliter la lecture des profils, nous avons relié par des lignes les différentes dimensions et ceci bien que les mesures soient indépendantes entre elles.

Figure 24. Scores factoriels moyens des diplômés des HES et des HEU à propos des critères lors de la recherche d'un emploi

1^{er} groupe : « proches des moyennes »

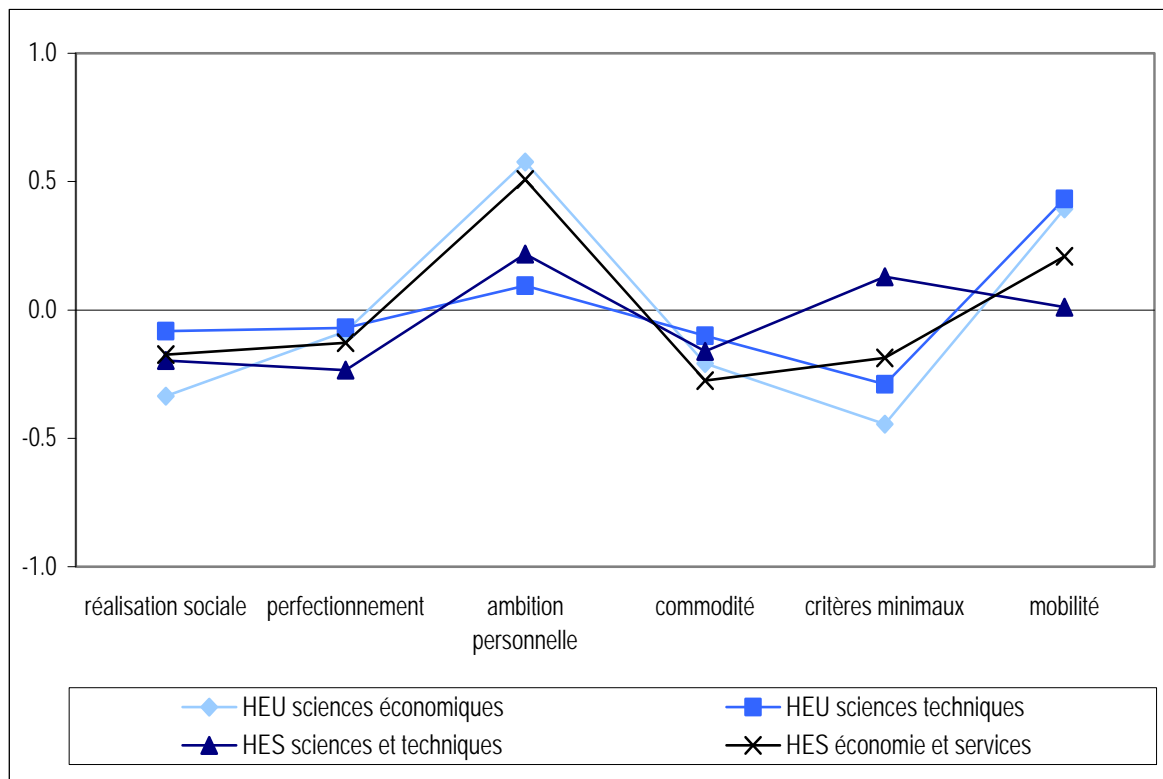


N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Ce premier groupe comporte deux domaines d'études universitaires, les sciences naturelles et exactes et les sciences humaines et sociales, et un domaine HES, celui des arts et design. Ces trois domaines d'études sont les plus proches des moyennes générales aux différents critères, à savoir rechercher d'abord la réalisation sociale, puis le perfectionnement, puis l'ambition personnelle, puis la commodité, puis les critères minimaux et finalement la mobilité.

Figure 25. Scores factoriels moyens des diplômés des HES et des HEU à propos des critères lors de la recherche d'un emploi

2^e groupe : ambition ou mobilité

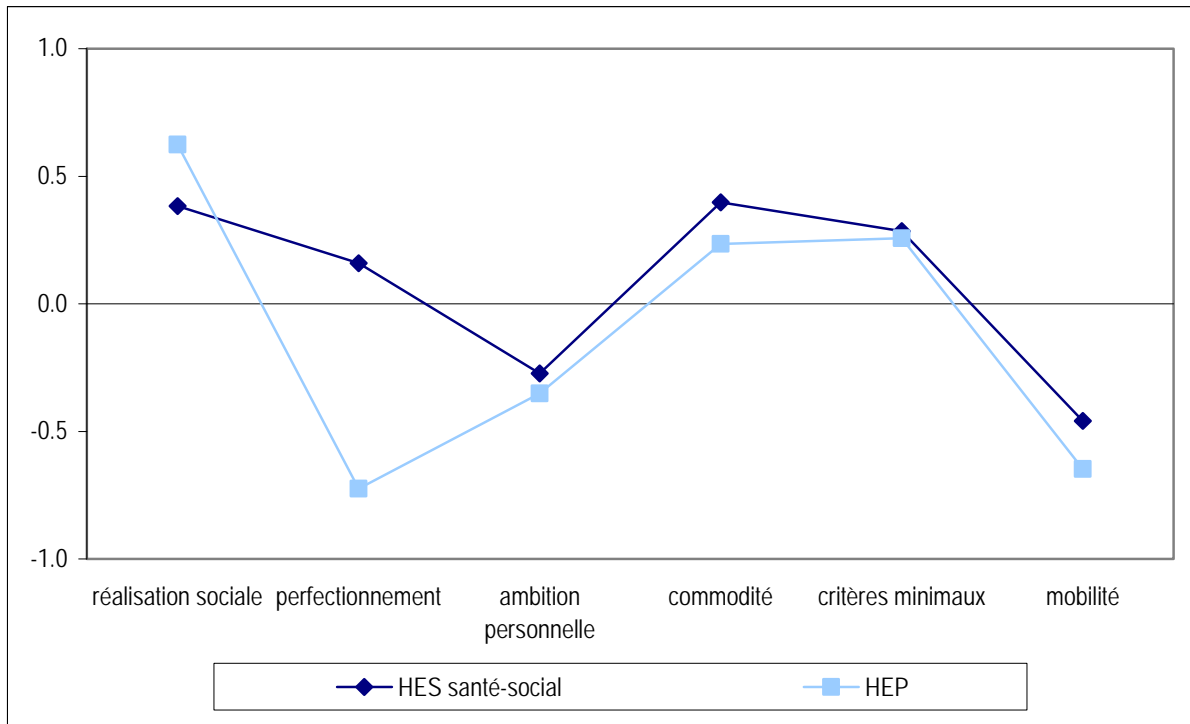


N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Un deuxième groupe dont les scores moyens sont aussi généralement assez proches des moyennes globales concerne les domaines d'études universitaires de sciences économiques, de sciences techniques et des HES de sciences et techniques et de gestion. Il diffère cependant du premier par les poids comparativement plus élevés donnés à l'ambition personnelle, surtout en sciences économiques et en HES gestion, et à la recherche de la mobilité, surtout en sciences techniques.

Figure 26. Scores factoriels moyens des diplômés des HES et des HEU à propos des critères lors de la recherche d'un emploi

3^e groupe : réalisation sociale, commodité, critères minimaux, pas de mobilité

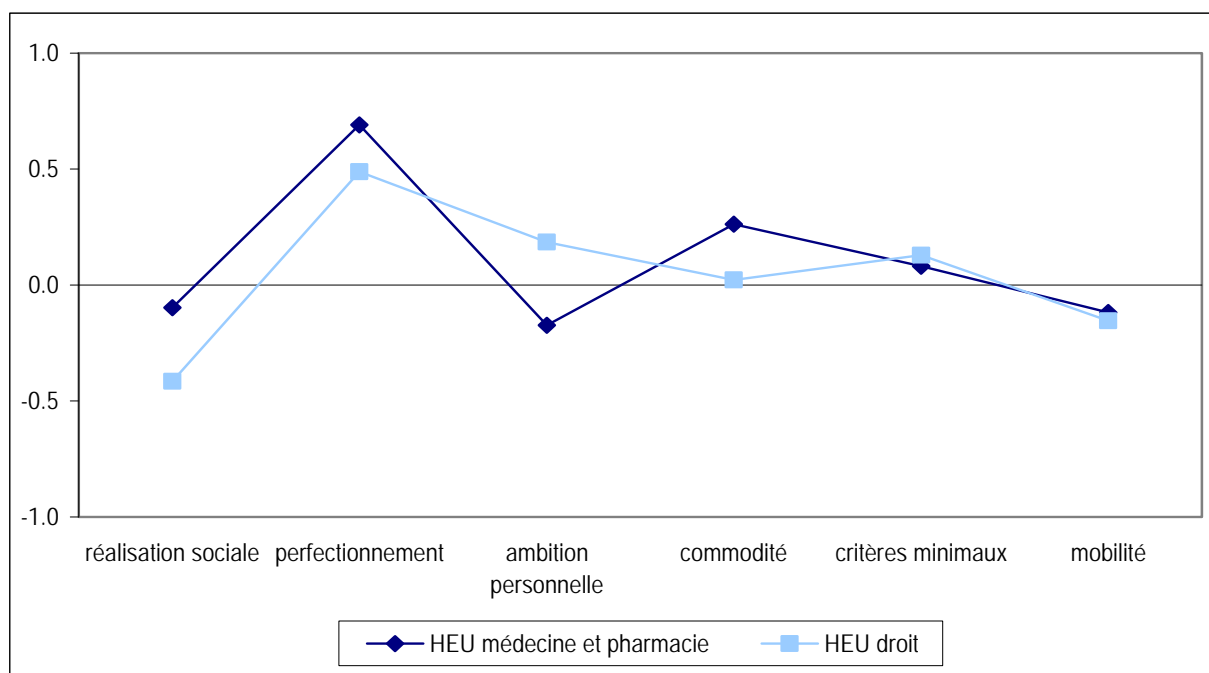


N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Un troisième groupe a un profil presque opposé au second. Il regroupe la HES santé-social et la HEP. C'est celui dont les scores moyens s'écartent le plus des moyennes globales. La réalisation sociale, la commodité et les critères minimaux sont plus recherchés qu'en moyenne. L'ambition personnelle et la mobilité sont moins pris en considération. Le perfectionnement est surtout l'apanage de la HES santé-social et moins de la HEP.

Figure 27. Scores factoriels moyens des diplômés des HES et des HEU à propos des critères lors de la recherche d'un emploi

4^e groupe : perfectionnement



N.B. Données de l'enquête auprès des diplômés de 2008.

Le quatrième profil prend en compte le droit et la médecine et pharmacie qui ont particulièrement mis l'accent sur les possibilités de perfectionnement.

La conséquence de cet essai de classification indique que, en ce qui concerne les critères pour la recherche d'un emploi et des motivations sous-jacentes à ces choix, il conviendrait sans doute mieux d'organiser la différence à partir des domaines d'études plutôt qu'à partir des types de hautes écoles. On retrouve alors des traces de stéréotypes et peut-être aussi de conséquences liées aux contextes que les personnes rencontrent. Le seul critère qui soit typique des universitaires en droit et en médecine et pharmacie est la recherche d'une possibilité de perfectionnement, sans doute à cause des caractéristiques mêmes de ces métiers qui évoluent sans cesse. L'ambition personnelle et la recherche de mobilité sont, d'une certaine façon, stéréotypiques du monde économique. Les résultats vont ici dans ce sens. Dans les professions de la santé, qu'elles soient HES ou HEU, il est plus souvent question de qualité de vie : concilier vie familiale et travail, ne pas trop devoir s'éloigner de son domicile sont peut-être des critères davantage pris en compte parce que ce sont des professions où les femmes sont plus nombreuses ; elles se soucient alors aussi d'obligations qui leur sont encore souvent attribuées.

4.5 Les critères pour le choix d'un emploi en bref

Trouver un bon climat dans le travail, pouvoir faire valoir ses idées, trouver un travail en adéquation avec ses convictions, ces différents critères permettant une réalisation sociale dans le travail sont parmi les éléments premiers pour le choix d'un emploi. Une autre facette de cette réalisation sociale consiste également à pouvoir se perfectionner sur le plan personnel et professionnel, à pouvoir utiliser ses qualifications professionnelles dans le travail. Réalisation sociale et possibilités de perfectionnement sont les critères qui entrent en premier lieu en ligne de compte.

Un peu en retrait, les possibilités d'avancement ou un revenu élevé organisent ce qui relève plutôt de l'ambition personnelle. Un peu moins choisis encore, concilier l'activité rémunérée et la famille ou une autre activité, trouver un emploi proche de chez soi sont des critères que l'on qualifiera de commodité.

Finalement, des critères minimaux comme ne pas travailler continuellement sous pression ou trouver un emploi, quel qu'il soit, le plus rapidement possible, ou alors des critères de mobilité comme trouver un emploi à l'étranger ou dans un environnement international, sont jugés moins importants.

A titre comparatif, lorsque l'on regarde si ces tendances générales se retrouvent pour toutes les formations, on constate d'abord que le perfectionnement et la mobilité sont plus recherchés par les universitaires. La réalisation sociale et peut-être un peu l'ambition personnelle sont des critères davantage pris en compte dans les HES.

Pour ce qui décrit davantage les diplômés des HES, la dimension de réalisation sociale concerne surtout ceux des HES santé-social et des HEP, beaucoup moins ceux des HES des domaines « sciences et technique » et « économie et services ». L'ambition personnelle caractérise un peu plus les diplômés des HES de ces deux derniers domaines, par opposition à ceux des HES d'arts et de design, de santé-social et des HEP.

Pour les dimensions globalement moins mentionnées dans les HES, les possibilités de perfectionnement sont peu évoquées dans les HEP ; elles représentent par contre tout particulièrement un critère dans la HES santé-social. La question de la mobilité est peu mentionnée auprès de la HES santé-social et des HEP et bien davantage dans les HES des domaines « économie et services », « arts et design » et « sciences et techniques ».

Le perfectionnement, qui caractérise tout particulièrement les universitaires, est plutôt recherché en médecine et en droit, beaucoup moins en sciences économiques. La mobilité serait plutôt un critère dans les sciences techniques et les sciences économiques, moins dans le droit et la médecine et pharmacie.

La réalisation sociale, qui reste le premier critère de choix d'un emploi et qui est globalement davantage mentionnée par les diplômés des HES qu'auprès des universitaires, l'est d'autant moins en droit et en sciences économiques. L'ambition personnelle est l'apanage des sciences économiques, peu des sciences humaines, des sciences naturelles et exactes et de la médecine et pharmacie.

5. En résumé

Ce travail analyse la situation des diplômés des hautes écoles spécialisées (HES) et des hautes écoles universitaires (HEU) une année après l'obtention de leur diplôme, qu'ils aient poursuivi une formation ou qu'ils aient intégré le monde du travail. Récoltées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui adresse tous les deux ans un questionnaire à tous les diplômés des hautes écoles suisses, les données, déclaratives, détaillent les modalités d'entrée dans la vie active et la situation professionnelle des diplômés, ainsi que les critères jugés importants lors de la recherche d'un emploi. Elles comprennent également des appréciations sur les compétences acquises pendant la formation et celles exigées dans l'activité professionnelle. Pour répondre à une demande de la direction genevoise de la HES-SO, l'étude accorde une attention particulière aux différences que pourrait engendrer la situation genevoise.

Les résultats montrent très clairement que les titulaires d'un bachelor universitaire continuent leurs études alors que les diplômés des HES entrent en grande majorité directement dans le monde professionnel. On note cependant que la poursuite d'études tend à augmenter entre 2007 et 2009 pour les diplômés des HES, ceci plus particulièrement à Genève. Les fluctuations observées devront être confirmées sur les volées ultérieures.

Comme on peut l'observer à d'autres moments-clés des transitions scolaires et professionnelles, le passage d'une formation tertiaire à une autre formation ou à la vie active s'opère par une imbrication, un *tuilage*²⁶ d'activités de formation, de travail, de recherche d'emploi et d'activités diverses. Ainsi, une bonne partie des diplômés n'exercent pas, au moment de l'enquête, l'emploi qu'ils exerçaient une année ou plus auparavant, et nombreux sont ceux qui déclarent ne pas encore se trouver dans une situation stable. De même, on peut faire l'hypothèse que pour certains diplômés, la formation qu'ils déclarent poursuivre au moment de l'enquête va éventuellement faire l'objet de réorientations ou se solder par un abandon prématuré.

La période d'un an qui suit le diplôme se présente différemment selon la certification obtenue. Les titulaires d'un bachelor universitaire se situent dans la poursuite d'une formation. Pour eux, les activités exercées parallèlement à leur formation consistent le plus souvent en emplois accessoires ou occasionnels, en voyages ou stages linguistiques. A l'opposé, les diplômés d'une HES ou d'une HEP, majoritairement sur le marché de l'emploi (en emploi ou à la recherche d'un emploi), sont plus souvent dans la même situation à la fin de leurs études et au moment de l'enquête ; les activités transitoires exercées sont par ailleurs essentiellement tournées vers l'emploi (travail salarié ou recherche d'emploi). Les titulaires d'une licence universitaire ou d'un master universitaire cherchent également à s'insérer dans le monde du travail, mais la transition passe plus souvent par une recherche d'emploi ou par un emploi différent de celui exercé au moment de l'enquête ; par ailleurs, ils sont encore nombreux à poursuivre une formation, en cumulant ou non un emploi rémunéré.

Les domaines d'études caractérisent également l'insertion dans le monde professionnel. Les formations liées aux domaines de la santé, du travail social, de l'enseignement, permettent un passage à la vie active beaucoup plus aisé que d'autres, par exemple celles liées aux domaines des sciences sociales ou du design.

D'une manière générale, la transition est plus difficile pour les diplômés des hautes écoles genevoises que pour les autres diplômés des hautes écoles suisses. Leur taux de chômage est systématiquement plus élevé une année après l'obtention de leur titre, leur situation est moins souvent considérée comme stable et durable et leur insertion professionnelle est de moindre qualité : pour les diplômés genevois, les contrats sont plus souvent à durée déterminée, le temps partiel imposé, l'emploi exercé moins

²⁶ Davaud, Mouad & Rastoldo, 2010, p. 57.

souvent en rapport avec le contenu des études, le statut dans la profession moins élevé. Enfin, à Genève, les diplômés doivent davantage mener des stratégies actives de recherche d'emploi (offres spontanées et relations personnelles), alors qu'ailleurs en Suisse, une réponse à une offre d'emploi est souvent suffisante.

Parmi les critères importants dans la recherche d'emploi, le critère de mobilité joue un moins grand rôle pour les diplômés genevois, tant pour les diplômés des HEU que pour ceux des HES. Le canton jouit déjà d'une grande attractivité pour les formations tertiaires qu'il propose : plus de la moitié des personnes étudiant dans une haute école genevoise viennent de cantons proches ou de France voisine et les étudiants genevois étudient le plus souvent à Genève. Au moment du passage à la vie active et malgré les difficultés plus grandes, on cherche un emploi, et on l'obtient le cas échéant, principalement à Genève. C'est d'ailleurs ce que l'on observe dans les réponses aux questions portant sur les critères jugés importants lors de la recherche d'un emploi : dans les écoles genevoises de la HES-SO, on cherche moins la mobilité que dans les autres écoles de la HES-SO.

La satisfaction des diplômés relative à leur activité rémunérée est globalement satisfaisante. Elle est avant tout liée aux domaines d'études et relativement peu au type de haute école ou au lieu de la formation. Ainsi, dans les domaines de la santé et du travail social, le contenu des tâches à accomplir au travail et les perspectives de carrière sont particulièrement satisfaisantes, mais les conditions de travail sont jugées difficiles, alors que dans les sciences sociales et humaines, les conditions de travail sont plutôt satisfaisantes, mais les perspectives de carrière semblent moins prometteuses.

Quelle que soit la situation des diplômés au moment de l'enquête, les connaissances et compétences spécifiques à la branche d'études sont considérées comme plutôt bien acquises durant la formation, la capacité à interagir avec autrui comme plutôt moins acquise. La capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive se situe, globalement, à un niveau intermédiaire, sauf l'aptitude à expliquer des situations complexes dans plus d'une langue, aptitude considérée moins bien acquise pendant les études. Elle semble nettement moins acquise chez les diplômés des HES, notamment dans les domaines d'études arts et design, santé-social et formation des enseignants. C'est également la seule dimension qui différencie les écoles genevoises de la HES-SO des autres écoles de la HES-SO, et ceci seulement en ce qui concerne le domaine d'études sciences et techniques.

En général, les connaissances et compétences semblent davantage exigées dans l'activité professionnelle qu'acquises pendant les études, sauf les connaissances théoriques chez les diplômés universitaires, plus acquises qu'exigées. L'adéquation entre ce qui est acquis et ce qui est exigé tend à être meilleure chez les diplômés des HES que chez ceux des HEU. Les estimations des diplômés des HES reflètent ainsi l'organisation et le contenu des études dans les HES, davantage articulées sur le monde du travail : les compétences acquises dans l'interaction avec autrui sont mises en avant et l'adéquation globale entre la formation acquise pendant les études et les exigences de l'activité professionnelle est relevée. De leur côté, les appréciations des diplômés des HEU illustrent l'orientation essentiellement académique des hautes écoles universitaires qui privilégient les connaissances théoriques. Les différences à l'intérieur de la HES-SO entre Genève et le reste de la Suisse romande sont non significatives sur le plan statistique, ou présentent un profil divergent entre les volées 2006 et 2008.

Globalement, les critères de choix d'un emploi montrent une entrée dans le monde du travail plutôt ambitieuse (recherche prioritaire de la réalisation de soi et du perfectionnement dans son métier). Des modulations sont cependant perceptibles selon le domaine d'études des diplômés. C'est, par hypothèse, le signe des caractéristiques des métiers tels qu'ils sont anticipés ou attendus, par exemple l'accent mis par les diplômés de médecine sur la formation continue et par les futurs enseignants sur la conciliation entre profession et vie sociale. C'est probablement aussi un effet des caractéristiques sociodémographiques des populations ayant étudié dans tel ou tel domaine. Les diplômés de médecine, de droit, ceux qui ont un diplôme dans un domaine artistique ou social ne sont certainement pas identiques, notamment au niveau de la répartition du genre et de la provenance sociale.

Le type de formation ainsi que le domaine d'études structurent en grande mesure les réponses des diplômés, qu'ils aient étudié dans une haute école à Genève ou ailleurs en Suisse. Par contre, à Genève, les caractéristiques du marché de l'emploi font que les diplômes obtenus n'ont pas la même rentabilité, du moins pas aussi immédiatement, et que leurs titulaires sont confrontés à une période de transition à la vie active parfois plus incertaine et souvent plus longue.

Bibliographie

- Alliata, R. et Petrucci, F. (2008). *Que deviennent les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II 18 mois après avoir obtenu leur diplôme ?* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Amos, J., Evrard, A., Hrizi, Y., Rastoldo, F. et Sivler, R. (2010). *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. La dynamique de la formation professionnelle.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C. et Hexel, D. (2006). Orientations et réorientations des étudiants après la maturité gymnasiale. *Note d'information du SRED No 27.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C. et Hexel, D. (2008). *La maturité gymnasiale à Genève de 2002 à 2005. Orientations des élèves au Collège et après l'obtention du certificat de maturité : comparaison de données statistiques.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Dubet, F., Duru-Bellat, M. et Vérétoit, A. (2010). *Les sociétés et leur école. Emprise du diplôme et cohésion sociale.* Paris : Seuil.
- Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'enseignement public genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Kaiser, C., Davaud, C., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle : Rapport II. Comment les jeunes interprètent leur parcours de formation.* Genève : Service de la recherche en éducation.
- Koller, P. et Meffre, V. (2011). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2009 auprès des personnes nouvellement diplômées des hautes écoles.* Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Office cantonal de la statistique (2011). *Travailleurs frontaliers.* From http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_05/tableaux.asp#5.
- Office fédéral de la statistique (2011a). *Enquête auprès des personnes nouvellement diplômées.* From http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/01.html
- Office fédéral de la statistique (2011b). *Questionnaire de l'enquête auprès des personnes nouvellement diplômées.* From http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/02.html
- Office fédéral de la statistique (2011c). *Enquête suisse sur la population active.* From http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/enquete_suisse_sur/00.html.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2005). *La définition et la sélection des compétences clés. Résumé.* From <http://www.oecd.org/dataoecd/36/55/35693273.pdf>
- Rastoldo, F., Kaiser, C. et Alliata, R. (2005). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport II : Choix d'options au CO et orientations au secondaire II vus par les élèves. Transitions entre les degrés 6 et 9 vues par des directions de collèges.* Genève : Service de la recherche en éducation.

- Rastoldo, F., Evrard, A. et Kaiser, C. (2006). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport III : Intégration au secondaire II des élèves soumis à la nouvelle structure du Cycle d'orientation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Kaiser, C. et Evrard A. (2008). L'entrée dans la vie professionnelle : une approche subjective de la transition. *Panorama* 5/08, 27-28.
- Rastoldo, F., Amos, J. et Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Schmid, M. et Storni, M. (2006). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2005 auprès des nouveaux diplômés*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Schönfisch, K. et Schmidlin, S. (2005). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2003 auprès des nouveaux diplômés*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Weiss, A. (2008). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Annexe 1

Répondants aux enquêtes des diplômés de 2006 et de 2008 des hautes écoles suisses

	Diplômés de 2006	Diplômés de 2008
Effectifs des répondants	16 505	19 356
Effectifs pondérés	28 432	36 297

Répartition selon le niveau de diplôme (effectifs pondérés)

	Diplômés de 2006	Diplômés de 2008
Bachelor HEU	4 948	8 604
Licence HEU	8 339	5 947
Master HEU	2 237	5 410
Diplôme 1 ^{er} cycle HES	7 801	9 561
Master HES	0	57
Diplôme 1 ^{er} cycle HEP	2 340	3 276
Master HEP	205	302
Doctorats (toutes écoles confondues)	2 562	3 140
Total	28 432	36 297

Répartition selon le lieu de la formation (effectifs pondérés)

	Diplômés de 2006	Diplômés de 2008
Université de Genève	2 438	3 333
Autres universités de Suisse	15 648	19 768
Écoles genevoises de la HES-SO	691	857
Autres écoles de la HES-SO	1 425	1 892
Autres HES de Suisse	5 686	6 869
HEP de Suisse	2 545	3 578
Total	28 433	36 297

Annexe 2

Résultats de l'analyse factorielle en composantes principales sur les compétences acquises pendant les études selon les diplômés des hautes écoles en Suisse en 2008

	N	Moy.	E.T.	Facteurs / loading - Corrélations au facteur				
				1	2	3	4	5
F1 - capacité à élaborer et à réaliser des projets								
aptitude à travailler de manière indépendante (1)	34424	5.60	1.41	0.79	0.07	0.18	0.22	-0.06
aptitude à prendre des responsabilités (1)	34416	5.01	1.62	0.78	0.29	0.03	0.04	0.04
aptitude à agir de façon responsable	34373	5.00	1.55	0.74	0.26	0.10	0.07	0.14
aptitude à remettre en question ses propres idées	34401	4.99	1.48	0.63	0.27	0.20	0.14	0.02
aptitude à gérer le temps de façon efficace	34417	4.91	1.55	0.63	0.06	0.29	0.18	0.15
aptitude à travailler de manière ciblée	34433	5.05	1.42	0.59	0.24	0.23	0.24	0.18
aptitude à expliquer son point de vue aux autres	34383	4.57	1.49	0.52	0.36	0.21	0.05	0.37
aptitude à s'initier de soi-même à de nouveaux domaines	34453	5.39	1.42	0.42	0.22	0.31	0.41	0.04
F2 - capacité à interagir avec autrui								
aptitude à travailler en groupe	34482	4.70	1.61	0.31	0.73	-0.02	0.15	-0.01
aptitude à présenter oralement des produits, des idées ou des rapports en public	34432	4.52	1.71	0.24	0.65	0.23	-0.01	0.13
aptitude à utiliser différents outils informatiques	34480	4.15	1.73	0.00	0.61	0.32	0.22	-0.10
aptitude à négocier de façon efficace	34430	3.72	1.70	0.32	0.54	0.04	0.00	0.42
connaissances interdisciplinaires	34425	4.65	1.54	0.22	0.53	0.15	0.15	0.24
aptitude à communiquer ses propres succès avec assurance	34374	3.95	1.64	0.35	0.49	0.27	-0.07	0.37
F3 - capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive								
aptitude à expliquer des situations complexes dans plus d'une langue	34405	3.86	2.03	0.12	0.24	0.70	0.01	0.03
aptitude à rédiger des rapports, des procès-verbaux et d'autres textes semblables	34412	4.77	1.73	0.24	0.15	0.68	0.12	0.07
aptitude à aborder un problème de manière analytique	34398	5.26	1.47	0.40	0.03	0.61	0.36	0.11
aptitude à formuler de manière compréhensible des situations complexes	34409	4.83	1.46	0.38	0.21	0.46	0.22	0.35
F4 - connaissances spécifiques à la branche								
connaissances théoriques spécifiques à sa branche d'études	34463	5.55	1.28	0.12	-0.03	0.10	0.81	0.11
connaissances des principales méthodes/ outils de sa branche d'études	34502	5.34	1.32	0.15	0.18	0.07	0.79	0.07
aptitude à appliquer son savoir à de nouveaux problèmes	34451	5.18	1.32	0.34	0.44	0.18	0.52	0.08
F5 - bases légales et économie								
connaissances des bases légales	34394	3.40	1.89	0.07	-0.02	-0.09	0.12	0.83
connaissance du contexte économique	34391	3.68	1.90	0.02	0.20	0.26	0.08	0.69

Analyse en composantes principales.

5 facteurs: 60% de la variance

valeurs propres 4.3 3.0 2.3 2.2 2.0

rotation varimax, critère de Kaiser, KMO=.93

% de var 19% 13% 10% 10% 9%

(1) Le questionnaire 2006 ne comprend pas cet item. Les analyses factorielles 2006 et 2008 étant cependant fortement similaires, seuls les scores 2008 sont présentés.

Les items en caractères gras sont ceux qui ont été totalisés pour comparer les différents domaines de compétences acquises et exigées.

Résultats de l'analyse factorielle en composantes principales sur les critères estimés importants par les diplômés des hautes écoles en Suisse en 2008 dans la recherche d'un emploi et qui ont déclaré chercher ou avoir cherché un emploi

	N	Moy.	E.T.	Facteurs / loading - Corrélations au facteur					
				1	2	3	4	5	6
F1 - réalisation sociale									
pouvoir faire valoir ses idées dans le travail	17278	4.21	0.79	0.71	0.03	0.07	0.16	0.13	-0.14
pouvoir travailler le plus possible avec d'autres personnes	17281	3.65	1.03	0.70	0.05	0.03	0.05	-0.09	0.14
trouver un travail en adéquation avec ses convictions	17272	4.13	0.89	0.68	0.01	0.12	-0.16	0.21	0.09
pouvoir réaliser un travail utile pour la collectivité	17285	3.65	1.08	0.67	0.05	0.13	-0.20	0.07	0.26
trouver un bon climat de travail	17298	4.61	0.63	0.62	-0.09	0.16	0.15	0.09	-0.01
pouvoir utiliser ses qualifications professionnelles dans son travail	17302	4.24	0.82	0.46	-0.09	-0.01	0.23	0.39	-0.17
F2 - mobilité									
trouver un emploi à l'étranger	17291	2.05	1.17	0.05	0.78	-0.01	0.10	0.00	0.05
travailler dans un environnement international	17296	2.76	1.39	0.01	0.71	-0.09	0.32	0.10	-0.11
trouver un emploi dans une autre région linguistique	17281	1.87	1.03	0.00	0.65	0.08	0.03	0.03	0.14
trouver un emploi dans ma région linguistique	17301	3.21	1.43	0.07	-0.57	0.27	0.13	-0.13	0.22
F3 - commodité									
concilier activité rémunérée et famille	17247	3.05	1.53	0.07	0.01	0.77	0.07	0.07	0.04
pouvoir travailler à temps partiel	17288	2.49	1.48	0.17	-0.03	0.67	-0.26	-0.02	0.11
trouver un emploi dans la région où habite son/sa partenaire	17270	3.02	1.40	0.00	-0.16	0.63	0.11	0.03	-0.01
trouver un emploi dans un rayon géographique proche de chez soi	17318	3.27	1.32	0.02	-0.42	0.58	0.15	-0.10	0.11
concilier activité rémunérée avec autre activité	17284	3.07	1.37	0.17	0.21	0.58	0.03	-0.02	0.08
F4 - ambition personnelle									
disposer d'un revenu élevé	17289	3.43	0.99	0.08	-0.05	0.14	0.74	-0.04	0.12
travailler dans une entreprise renommée	17286	2.73	1.20	0.01	0.24	-0.07	0.70	0.14	-0.03
obtenir un emploi avec de bonnes possibilités d'avancement	17303	3.47	1.17	-0.03	0.30	-0.01	0.66	0.30	-0.05
trouver un emploi stable et durable	17290	3.87	1.05	0.20	-0.24	0.12	0.50	0.01	0.40
F5 - perfectionnement									
pouvoir se perfectionner dans mon travail sur le plan professionnel	17292	4.25	0.82	0.29	0.01	-0.08	0.15	0.77	-0.08
trouver un travail qui permette de poursuivre sa formation	17287	2.92	1.37	-0.04	0.17	0.10	0.02	0.74	0.14
pouvoir se perfectionner dans son travail sur le plan personnel	17276	4.22	0.82	0.44	0.07	-0.02	0.09	0.56	0.01
F6 - critères minimaux									
trouver un emploi, quel qu'il soit, le plus rapidement possible	17281	2.37	1.16	-0.04	-0.09	-0.06	0.11	-0.04	0.71
changer d'orientation par rapport à la formation suivie	17253	2.25	1.16	0.04	0.31	0.16	0.05	0.06	0.52
ne pas devoir travailler continuellement sous pression	17270	3.25	1.17	0.24	-0.08	0.34	-0.12	0.06	0.51

Analyse en composantes principales.

5 facteurs: 54% de la variance

valeurs propres 3.0 2.5 2.5 2.2 1.8 1.5

rotation varimax, critère de Kaiser, KMO=.80

% de var 12% 10% 10% 9% 7% 6%

Les analyses factorielles 2006 et 2008 étant fortement similaires, seuls les scores 2008 sont présentés.

